

# CILICIE

(1918-1922)

---

Quand la Turquie déclare la guerre aux alliés, les chrétiens qui n'ont pu fuir sont arrachés à leurs six provinces. Ils marchent deux mois, sous la neige ou sous le ciel en feu. Des gendarmes les mènent. Entre Alep et l'Euphrate, les gendarmes les font s'arrêter et retournent; c'est le désert; des sables s'étendent, où nulle autre évasion que la mort n'est possible. L'évêque Tcherbelian est là, parmi ses ouailles, enterré vivant jusqu'au cou, le bras droit sortant de cette sépulture et les gendarmes lui disent en l'abandonnant : « Maintenant, bénis ton peuple. »

L'ambassadeur américain Morgenthau et le livre bleu britannique estiment le nombre des morts à six cent mille. Avant de quitter Constantinople, M. Morgenthau intercède auprès d'Enver Pacha qui lui répond : « Pourquoi vous intéressez-vous aux Arméniens? Vous êtes juif et ces gens sont chrétiens... Pourquoi ne pas nous laisser faire de ces chrétiens ce que nous voulons... ce n'est plus la peine d'argumenter. Nous avons déjà liquidé la situation, il n'y a plus d'Arméniens à Bitlis, ni à Van, ni à Erzeroum... nous sommes les maîtres absolus de ce pays, le cabinet lui-même a ordonné la déportation. » M. Morgenthau insiste : « A quoi bon reparler d'eux, répond Enver, nous les avons liquidés, c'est fini. »

Ce n'était pas fini. Des protestations s'élèvent. Damad Ferid Pacha dénonce le crime au Sénat ottoman; le P<sup>r</sup> Lepsius publie son enquête; en Italie, M. Orlando; en Angleterre, MM. Lloyd-George et Balfour, lord Robert Cecil annoncent la justice prochaine, et la France élève la voix : « L'Arménie expire, dit Anatole France, mais elle renaîtra. Après la victoire de nos armées qui combattent pour la justice et la liberté, les alliés auront de grands devoirs à remplir. Et le plus sacré de ces devoirs sera de rendre la vie aux peuples martyrs, à la Belgique, à la Serbie. Alors, ils assureront la liberté et l'indépendance

de l'Arménie. Penchés sur elle, ils lui diront : « Ma Sœur, lève-toi. » MM. Deschanel, Briand, Clemenceau, Poincaré, Millerand renouvellent la promesse solennelle : « Plus de six cent mille Arméniens, dit M. Deschanel, périrent dans un immense guet-apens... patience... l'Alsace-Lorraine délivrée fêtera bientôt avec nous l'Arménie délivrée »; et M. Briand ajoute : « Pour la première fois, notre pays s'est trouvé impuissant à poursuivre en Turquie sa mission civilisatrice et à s'y dresser en face de la barbarie de ses gouvernans, mais quand l'heure aura sonné des réparations légitimes, il ne mettra pas en oubli les douloureuses épreuves de la nation arménienne et d'accord avec ses alliés, il prendra les mesures nécessaires pour lui assurer une vie de paix et de progrès. »

Pour cette œuvre, la France se met au travail. M. Boghos Nubar, président de la délégation arménienne, s'offre à recruter une légion. M. Georges Picot s'accorde avec lui, à l'ambassade de France à Londres, devant sir Mark-Sikes : la France s'engage à donner, après la victoire des alliés, l'autonomie à la Cilicie, qui est une marche de l'Arménie, et à la prendre sous sa protection. Une mission française dirigée par le commandant Romieu arrive au Caire en novembre 1916; elle forme aussitôt la légion d'Orient. Trois bataillons sont levés; ils s'exercent dans l'île de Chypre puis prennent leur place parmi les libérateurs de la Palestine, ils sont vainqueurs à l'Arara. Après la bataille, le commandant, devenu lieutenant-colonel Romieu salue les morts : « Dormez dans votre gloire, leur dit-il, vous avez ouvert la route à la justice et au droit, chassés de ces régions depuis des siècles. Nous saurons être dignes de vous, pour que cette réparation soit complète et durable. J'en fais le serment sur votre tombe. »

Le 7 octobre 1918, les alliés sont à Beyrouth; le 31, les hostilités sont terminées.

Les accords de 1916, qui distribuaient les territoires du Levant entre les alliés, nous attribuaient la Cilicie et l'Arménie; il restait à les occuper. Le 28 novembre 1918, les alliés atteignent Alexandrette tandis que les Turcs, que l'armistice omet de désarmer, refluent sur Adana où ils vendent leurs armes, 25,000 fusils, qui restent ainsi entre les mains des musulmans. Le colonel Romieu entre à leur suite à Adana, puis, le 25 décembre, le colonel Brémond, ancien chef de la mission française au Hedjaz, est nommé par la

France, administrateur en chef en Arménie et en Cilicie; le général Allenby, commandant en chef, le confirme dans ces fonctions.

Le général Allenby organise la collaboration franco-anglaise. Il crée une zone nord, correspondante au vilayet d'Adana. Cette zone reçoit un statut provisoire que l'administrateur français devra appliquer sous le contrôle du commandement britannique. Nous renonçons à l'Arménie, que nous ne pouvons occuper avec les effectifs restreints envoyés par M. Clemenceau; quant à ces provinces de la Cilicie situées à l'est de l'Amanus et au nord de la zone chérifienne de Syrie, qui comptent les centres d'Ourfa, Marach, Diarbekir et Kharpout, nous n'entrerons en leur possession qu'après le départ du général Allenby. Car ce dernier refusera, aussi longtemps qu'il restera en Orient, de se dessaisir de régions qui, pourtant, nous sont attribuées; le général anglais commandant le corps monté du Désert les administrera de son quartier général d'Alep et la France n'obtiendra même pas alors d'y être représentée par un officier de liaison.

Le colonel Brémond arrive à Adana le 1<sup>er</sup> février 1919. Sa mission est d'administrer... « through the medium » des fonctionnaires ottomans. Il doit de plus assurer aux Arméniens la restitution de leurs biens. La clause VI de la convention additive à l'armistice réservait au commandement en chef la faculté de rapatrier les Arméniens déportés ou fugitifs « when this is desirable » et prescrivait que leurs maisons, terrains et biens seraient « immediately restored ». Nous construisons à Adana des baraquemens qui nous coûtent près de trois millions; nous en élevons d'autres dans les ports et les principaux centres; à la fin de 1919, 1,200,000 Arméniens, les uns rapatriés, les autres accourus de toutes les contrées où leur race malheureuse est persécutée, ont un abri.

La France vient en amie chez ses vaincus. Elle ne leur impose que le calme et le travail. Elle place musulmans et chrétiens sur un pied absolu d'égalité. Cela déplaît aux Turcs pour lesquels, ainsi que l'écrira le général Dufieux, « la seule attitude qui convienne aux Arméniens, c'est la tête baissée<sup>1</sup> ». Dans la paix, la justice, l'instruction, les travaux publics, les finances sont réorganisés. Toutes

1. Lettre n° 1068-R, du 9 mai 1920.

les écoles turques sont rouvertes; le colonel Brémond crée une école religieuse musulmane à Adana, une école de droit musulman à Osmanié; les jésuites rouvrent leur collège Saint-Paul, les sœurs de Saint-Joseph leur école de Béthanie. Des écoles grecques, chaldéennes, assyriennes, arméniennes-catholiques, arméniennes-protestantes, syriennes sont ouvertes, soit avec le seul concours des services administratifs, soit, pour les protestans, avec l'appui des œuvres américaines ou anglaises. Les communautés musulmanes dissidentes, opprimées jusqu'alors : arabes ansariehs, tcherkess, kurdes, sont dotées d'écoles. L'enseignement du français est rendu obligatoire. Il faut noter que, jusqu'alors, les impôts payés par tous servaient à l'entretien des seules écoles turques où l'usage des langues autres que le turc était interdit; l'emploi de l'arabe, comme celui de l'arménien, entraînait condamnation. Il en est ainsi à nouveau depuis la signature de l'accord d'Angora. On restitue aux Arméniens les biens qui leur furent volés. Question compliquée : il n'y a pas de cadastres; pour les terrains, le musulman réclame l'argent de ses semailles, l'Arménien estime que plusieurs années d'usufruit en sont un prix suffisant. Pour la restitution des femmes, nous créons des Commissions arbitrales élues.

Les routes sont remises en état, les rues empierrées; l'hôpital municipal d'Adana, restauré, est rouvert. Sous l'impulsion d'une noble femme, madame Brémond, les œuvres d'assistance se multiplient. Le fleuve Seihoun, qui traverse Adana, est endigué sur dix kilomètres pour prévenir les inondations. Le port de Mersine est doté, au moyen des seuls revenus de la Douane, d'une plateforme, et d'un warf; les traitemens et les soldes sont payés à leur terme. Enfin, quoique le taux des impôts n'ait pas été élevé et que la livre turque papier, dépréciée des trois quarts de sa valeur, soit acceptée à sa parité pour leur paiement, le budget de 1920 est établi avec une prévision de 100,000 livres turques papier d'excédent. Ceux que la passion n'égare pas nous témoignent leur reconnaissance : au 14 juillet 1919, la ville d'Adana, dans presque tous ses quartiers, pavoise à nos couleurs.

\* \* \*

Cet âge d'or ne peut durer. La convention du 5 septembre règle la relève franco-britannique dans les zones qui nous ressortissent : zone nord ou Cilicie (vilayet d'Adana, sandjaks de Maraeh, Aïntab et Ourfa) et zone ouest (Syrie littorale et Liban). « L'effectif dont je dispose serait insuffisant en cas de mouvement sérieux », avait écrit le général Allenby qui commandait cinq belles divisions; alors le colonel de Piepape reçoit quelques centaines d'hommes et le canon de 37 de la Légion arménienne pour se substituer aux Britanniques en Cilicie. Avec ces ressources, il a réussi la gageure d'occuper Marach, Aïntab, Killis, Biredjik, Soroudji, Ourfa, Djerablous et la gare d'Alep quand débarquent, le 1<sup>er</sup> novembre, les premiers élémens de la 156<sup>e</sup> division d'infanterie (18<sup>e</sup> tirailleurs algériens, 17<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais). Ces troupes « ont tenu garnison de vainqueurs » à Budapest et à Sofia; elles arrivent dans l'état magnifique où le général Dufieux, qui les commande, a su les porter, et le 2 décembre, lorsque le général Gouraud remplace à Beyrouth M. Georges Picot, le général Dufieux, prend le commandement militaire et administratif en Cilicie; il établit son quartier général à Adana<sup>2</sup>.

Le 10 décembre, le général Gouraud arrive par mer à Mersine; il se rend à Adana où les chrétiens lui élèvent des arcs de triomphe; il se rembarque le lendemain et ne reviendra plus. C'est que Fayçal et les intrigues anglaises l'occupent à Alep, sur l'Oronte, à Damas. Résolu à ne rien distraire du front chérifien des ressources que lui consent un parlement difficile, il abandonnera la Cilicie à son destin.

\* \* \*

Or, la relève a irrité les nationalistes. Pour eux, la présence de soldats alliés est une suite naturelle de la guerre qui se liquide; elle ne préjuge pas du sort du pays. Mais pourquoi les Français remplacent-ils les Anglais? Pourquoi cette relève si elle ne résulte d'accords politiques? Après Smyrne, où débarquent cent mille Grecs exécrés, Adana ne sera donc plus ville turque? Puisque les Français veulent

le démembrement de l'Empire, chaque jour, par protestation, les journaux rappellent les principes wilsoniens.

Déjà, quand le congédiement brutal par M. Clémenceau des plénipotentiaires ottomans (29 juin 1919) eut montré le Sultan impuissant à défendre l'Empire, Mustapha Kemal a relevé l'étendard; il a appelé les Ottomans « à la sainte lutte nationale pour sauver la Patrie des Grecs et des Arméniens »; il a levé des bandes pour se glisser entre Anglais et Français à la faveur de nos désaccords; on voit ces bandes à Marach, Ourfa, Aïntab, Killis, près d'Adana, massacrant et pillant : elles sont les fourrières du kémalisme.

M. Georges Picot voit le feu qui couve; il pressent les complications que Mustapha Kemal va nous susciter; il croit les éviter en négociant. C'est l'entrevue de Sivas (5 et 6 décembre) où s'élabore ce projet d'entente : la France rendrait la Cilicie à la Turquie, qui lui consentirait cependant un droit de regard sur l'administration locale et la protection des minorités, regard et protection exercés par des consuls à compétence plus étendue; la France garantirait l'intégrité de l'Empire vis-à-vis de l'Angleterre, de la Grèce, de l'Italie. M. Georges Picot fondait de grandes espérances sur ce projet; mais il n'était plus alors le représentant de la France et la France elle-même, qui reconnaît le Sultan, ne peut négocier avec un rebelle. Aucune suite n'est et ne peut être donnée à ces tractations de fonctionnaire sans emploi ni mandat; la France n'abjure pas ses sermens; la 1<sup>re</sup> division du Levant reste en Cilicie, face à Mustapha Kemal.

\* \* \*

Mustapha Kemal est d'origine juive. Sa famille embrassa l'Islam lors de la révolte des Sabbataï, pour échapper au pal ou au crucifiement. Il étudia à l'école de Pancaldi, puis en Allemagne; plus tard, attaché militaire à Sofia, la guerre le trouva colonel. La campagne des Dardanelles, Aari Bournou (25 avril 1915) où il tint victorieusement trois mois la position, la bataille des Anafartas (7 août 1915), l'ont fait populaire; général, il commanda un corps d'armée en Syrie sous les ordres de Falkenhayn puis de Liman von Sanders. Ses origines sémites lui interdisaient sous l'Empire le maréchalat que l'Assemblée nationale lui décerna en 1920. Il eut des démêlés

violens avec Djelal Pacha et avec Liman von Sanders, en particulier lors de la bataille de Gaza; dès la fin des hostilités, il attaqua violemment la Cour. Pour l'éloigner d'Yldiz Kiosk, le grand vizir Damad Ferid Pacha lui donna le commandement du III<sup>e</sup> corps d'armée avec l'inspection générale en Anatolie. « Je pars, dit le Gazi sur le quai de Haïdar Pacha, mais je ne reviendrai que le jour où cela me conviendra. » Les élémens qu'il reçoit mission d'organiser doivent, dans l'esprit du gouvernement, faire pression sur les alliés pendant la discussion du traité de paix. Les huit corps d'armée d'Anatolie et les débris des anciens corps d'armée de Syrie et de Mésopotamie sont restés constitués avec leurs cadres et leurs États-Majors; l'immense matériel de guerre que les Allemands avaient accumulé à Angora et à Sivas est toujours aux mains des Turcs; Adalia, occupé par les Italiens, est devenu le port de ravitaillement d'Angora. Mustapha Kemal emploie le répit que lui laisse la lente discussion du traité de paix, à faire de ces élémens une armée solide : quatre corps : XIII<sup>e</sup> à Diarbekir, III<sup>e</sup> à Sivas, XII<sup>e</sup> à Koniah, XX<sup>e</sup> à Angora. Chaque corps dispose de bandes d'irréguliers; dans les États-Majors, des officiers allemands.

Cette mobilisation dépasse les vues du Grand Vizir. Ali Kemal bey, ministre de l'Intérieur, rappelle Mustapha Kemal à Constantinople; Mustapha Kemal refuse d'obéir : « Je ne reviendrai, avait-il dit, que le jour où cela me conviendra ». Le Cheik-ul-Islam fulmine l'excommunication contre lui; il répond en réunissant à Erzeroum et à Sivas des congrès qui prennent ces résolutions : « Nous ne donnerons pas un pouce même du territoire (Sivas art. IV) à l'Arménie ou à une autre puissance étrangère.... Si les puissances désirent en réalité rendre service à l'humanité et éviter que du sang soit versé inutilement, elles doivent accepter immédiatement nos exigences et nous donner des garanties réelles; elles doivent évacuer immédiatement les vilayets de Smyrne, Adana, etc. et retirer leurs troupes d'occupation des autres parties de l'Empire. »

En communiquant ces décisions au Sultan, le Congrès (Sivas) s'exprime ainsi : « Nous laissons à Votre Majesté le soin d'apprécier les conséquences immenses qui peuvent suivre un refus de nos demandes. Dans ce dernier cas, toutes les reponsabilités retomberont sur le cabinet et sur Votre Majesté. Alors, nous chercherons notre

salût dans nos forces et nous montrerons au monde entier la grandeur des Turcs. »

Si les alliés ne renient pas leur victoire, s'ils ne se délient pas de leurs sermens envers les opprimés, la guerre va donc recommencer. Le cabinet s'écroule; Mustapha Kemal est le seul maître de l'Empire.

Contre qui va-t-il diriger les premiers coups? Contre l'Arménie russe? Contre les Grecs à Smyrne? Contre la France en Cilicie? Les débats du Palais-Bourbon lui révèlent nos indécisions; aux côtés de l'armée grecque, forte de cent mille hommes, nos troupes sont rares : pour tout le Levant, de Tyr à Diarbekir, 13 bataillons d'infanterie dont les trois bataillons arméniens et un bataillon syrien, trois escadrons de cavalerie, quatre batteries, que la démobilisation de la classe 1918 réduit à rien. Nos postes manquent de vivres, de munitions, de matériel et Fayçal intrigue à Damas. Mustapha Kemal a pris parti. Il s'occupera plus tard des Grecs; tout de suite, il conjuguera contre nous son action avec celle des Chérifiens. Le 30 octobre, de Sivas, il nous défend d'occuper Ourfa, Aïntab et Marach. Nous les occupions déjà et il le sait, mais il cherche querelle. Le 19 novembre il lance une proclamation et avance vers Marach où sont de grands dépôts de blé.

\* \* \*

Depuis longtems, Marach, en contact direct avec les Kémalistes, reçoit armes et munitions et s'organise pour la révolte. « Chaque quartier a ses veilleurs, ses guetteurs, ses volontaires encadrés et armés. » Pourtant, la famille seigneuriale Bayazid Zadé, qui y est toute-puissante, entretient avec nous de bonnes relations. Le 24 novembre, elle offre un grand dîner au capitaine André qui arrive d'Osmanié à la tête de 150 gendarmes ciliciens et tcherkess. Le capitaine André a, en mars 1919, avec seulement 10 gendarmes turcs, instauré les services administratifs au Djebel Bereket; Dayyi Zadé, iman de la Grande Mosquée, vieillard de quatre vingts ans, prêche en chaire, le 27 au matin, d'obéir avec confiance à nos ordres.

Le même jour, des cavaliers kémalistes gagnent la citadelle, hissent le drapeau turc, tirent des coups de fusil, traînent l'iman par la barbe. Le capitaine André téléphone au colonel Fly Sainte-Marie pour lui demander 300 hommes de renfort; mais le colonel Fly

Sainte-Marie est malade; il ne dispose que de faibles ressources, il appelle le capitaine André auprès de lui, puis l'envoie s'expliquer à Adana devant le général Dufieux.

Le 4 janvier 1920, les Kémalistes creusent des tranchées sur la route de Baghtsché pour couper Marach d'Adana. Ils ont des canons et des mitrailleuses. Le commandant Corneloup va à leur rencontre, manque sa mission, le 8 est attaqué de tous côtés, le 10 seulement entre à Marach.

Mustapha Kemal porte son quartier général à Angora. De là, il inonde la région de ses cavaliers qui nous coupent à nouveau de Marach. Nous lançons d'Islahié la colonne Thibault et d'Aïntab la colonne Marty. Le 13, la colonne Marty subit, dans un défilé difficile, une tempête de neige et les attaques sans trêve d'un ennemi insaisissable qui, caché dans les rochers, la harcèle de son tir; les deux colonnes se rejoignent pourtant le 15 : à partir de ce jour, les colonnes Corneloup, Thibault et Marty, la moitié de la division de Cilicie, composent les forces du général Querette, arrivé la veille à Marach.

Le général Dufieux lui a demandé une action prompte et énergique, cependant le général Querette, est confiant. Or, le 18, un convoi de quatorze voitures part de Marach pour Aïntab sous le commandement de l'adjudant Bretille. Le matin du 19, des rafales de balles obligent l'escorte et les conducteurs à abandonner leurs voitures et à reculer en combattant. Des reconnaissances de cavalerie, puis une compagnie d'infanterie envoyées à leur secours ne rentrent à Marach qu'après avoir subi de fortes pertes.

Là, pendant ce tems, nous nous heurtons à l'hostilité des fonctionnaires turcs. Nous appréhendons le Mutessaref (préfet), le président de la municipalité et quatre notables. A la même heure, midi précis, le commissaire de police a donné de la citadelle, que nous n'occupons pas, le signal de l'émeute. Les premières victimes sont des soldats français qui allaient au marché; une de nos patrouilles est égorgée dans le cimetière turc. Un vagemestre, arrêté à la poste, a les parties coupées : les Turcs les lui mettent dans les mains et lui disent : « Voilà ton courrier, va le porter à la Place »; il expire six jours plus tard<sup>1</sup>. Nos émissaires ne peuvent

1. Déposition du R. P. Materne Muré.

plus passer les lignes; Marach est bloqué pour la seconde fois.

Un régiment de tirailleurs de la division, débarqué à Beyrouth le 10, a été rembarqué le 15 pour Mersine; on y ajoute un bataillon de réserve et la colonne Normand se forme à Islahié. Le 28 elle est prête à partir; la rupture de la voie par les bandes la retarde jusqu'au 4 février. Le 6, un avion que le général Dufieux a enfin reçu, survole la ville mais ne peut correspondre avec nos troupes; le 7, après des combats incessans, la colonne Normand arrive devant les murs.

Pendant ces dix-huit jours, Marach a été un enfer. L'incendie l'illuminait. L'église arménienne de la Sainte-Vierge a été inondée de pétrole et incendiée : 50 soldats et 800 chrétiens qui s'y étaient réfugiés y ont été carbonisés, ceux qui ont tenté de sortir, tués à coups de fusil; cinq églises arméniennes, trois églises protestantes, plusieurs centaines de maisons ont brûlé. Mais l'arrivée de la colonne Normand a découragé les Turcs et le 9, le D<sup>r</sup> Mustapha, chef du Comité Union et Progrès de Marach, demande audience au général Querette; il apporte la soumission de la ville. Le général Querette ajourne l'entrevue au lendemain, puis, au même moment, décide l'évacuation; il ordonne la retraite.

Nous confions nos blessés à l'hôpital américain, nous détruisons le matériel et nous partons dans la nuit du 10 au 11. Huit mille Arméniens suivent notre colonne; deux mille, prévenus trop tard, tentent de nous rejoindre au matin et sont massacrés. Il fait 20° de froid, il y a 2 mètres de neige, la tempête est épouvantable. Enfin le 13, à vingt-trois heures, la colonne débouche des montagnes, elle est à Islahyé. Le général Dufieux la voit avec stupeur et le lendemain matin, le bataillon Bernard, des tirailleurs, qui formait l'arrière-garde et avait fait héroïquement halte une demi-journée pour couvrir la marche des Arméniens, arrive à son tour, officiers et soldats portant des enfants sur le dos. Aux portes d'Islahié, le bataillon se reforme; il défile devant son général, par rangs de quatre, nouba en tête, vérifiant ses alignemens.

Nos pertes : 1,200 hommes, dont 200 amputés pour gelures, plusieurs des quatre membres; 5,000 chrétiens gisent morts sous la neige, dans notre sillage; l'évêque manque à l'appel.

L'évacuation de Marach a fait l'objet d'une enquête. Le général

Querette a cru justifier sa décision par le défaut d'approvisionnement. Pourtant, si même une partie des dépôts de blé avait brûlé, la colonne Normand amenait deux batteries de 75, des munitions et des vivres. Mais, hélas! du 28 janvier au 13 février, la division a été coupée de Marach, le général Querette abandonné à lui-même; un poste de T. S. F. eût évité la honte.

\* \* \*

Les Kémalistes triomphent. Les fractions musulmanes qui ont partie liée avec nous, sont ébranlées dans leur confiance. L'Intelligence Office redouble sa campagne de panique et de méfiance, car il travaille pour la Grèce et veut détruire notre prestige; la reconnaissance *de facto* de l'Arménie par le Conseil Suprême, à San Remo, passe inaperçue, dans l'émotion.

La retraite met en péril nos postes de l'est. Dans un pays soulevé, tout poste éloigné qui n'a pas une garnison suffisante pour constituer une colonne mobile et rejoindre sa base de lui-même, s'il le faut, est une charge pour le commandement, sans profit pour la pacification. L'État-Major retient à Beyrouth le 1<sup>er</sup> Spahis marocains et l'artillerie lourde qui appartiennent à la division de Cilicie et rejoignaient Mersine; comme T. S. F., la division ne possède que le poste d'Adana; pas de pigeons, pas de camions, pas d'autos-mitrailleuses, pas de chars de combat, pas de barbelés. Le général Dufieux propose (10 mars 1920) le repli de tous les postes avancés, l'abandon d'une partie des régions occupées, l'organisation en arrière de postes solides où pourront se former des colonnes mobiles. Le Haut-Commissaire refuse.

Notre prestige exigerait donc que nous réoccupions Marach. Il n'y faut songer : la garnison et les trois colonnes sont harassées et le reste de la division s'emploie à la garde de 600 kilomètres de rails, d'une voie que l'ennemi commence à détruire scientifiquement et qui traverse, par surcroît, le centre chérifien d'Alep. Il faut, en même temps, repousser l'invasion des Turcs, que les passes de la montagne vomissent sur toute la périphérie du territoire, faire face aux événements qui se précipitent, au feu qui s'allume. A Sivas, les Kurdes, soulevés d'enthousiasme, proclament le Djihad; le général de

Lamothe nommé au commandement des territoires de l'est veut rejoindre Killis, son Quartier Général, mais ne peut dépasser Katma; il y reste deux mois, bloqué dans son wagon, les Kémalistes sont à 2 kilomètres de lui. Ourfa est investi depuis le 10 février et ne donne plus de nouvelles à partir du 20. Le 18, panique à Kars, d'où la compagnie de volontaires s'enfuit vers Sis. A Adana, le sinistre Djelal bey multiplie les intrigues, essaie d'unir contre nous musulmans et arméniens, cause les désordres les plus graves.

Ce personnage avait fait ses études à Bonn, à la même université que le Kronprinz. Il avait été nommé vali d'Adana par seul iradé du Sultan (2 novembre 1919), ce qui était contraire aux clauses de la convention du 20 février 1919 qui exigeait l'approbation du Haut-Commissaire, mais le quai d'Orsay avait oublié de notifier cette convention au général Gouraud. A son arrivée, Djelal bey a affecté de ne pas nous connaître; le 7 mars, il a écrit au général Dufieux une lettre insolente; le général Dufieux a demandé son renvoi qu'ignorant ses droits, le général Gouraud lui a refusé. Les chrétiens aisés fuient la ville où les boutiques se ferment; ils se réfugient à Tarsous ou à Mersine; le 16, plus de cent Turcs émigrent à leur tour cependant que, chassé-croisé causé par l'affolement, des familles de Mersine viennent se réfugier à Adana. Mustapha Kemal a fixé au 25 février le déclenchement de l'insurrection générale et le commencement des opérations régulières. L'épaisseur des neiges, qui rend encore les points de passage impraticables, nous donne un court répit; cependant, le 26 mars, Sis, où siège le Catholicos, est isolé. « Toute la gravité de la situation, écrit le général Dufieux, en l'apprenant (27 mars) est dans l'insuffisance des effectifs. » Deux bataillons seulement sont disponibles pour la manœuvre. Le 28, tout le Taurus est attaqué, Mersine menacée, Ekbès assiégée. A Ekbès est un monastère qui supportera vingt-huit jours de siège. Le 7 avril seulement, la colonne Laurent en évacue les 900 chrétiens qui s'y sont réfugiés, puis les Kémalistes l'incendient. Le Père Philippe y subit le martyre. « Le Père Philippe avait soixante quinze ans<sup>1</sup>; il était dans le pays depuis quarante ans et était connu de tous, chrétiens et musulmans, pour sa bonté et sa charité. Il fut fait prisonnier vivant.

1. Le général Gracy à l'auteur, lettre particulière.

Les Kémalistes voyant sa croix, lui demandèrent : « Aimes-tu la croix? » et comme il répondait qu'il l'aimait, tout en la baisant, les Turcs lui dirent : « Eh bien, puisque tu aimes tant la croix, on va t'attacher sur une croix »; avant de le crucifier, ils lui arrachèrent la barbe avec la peau des joues, puis lui coupèrent les parties sexuelles et le crucifièrent. Et comme il vivait encore, ils l'imbibèrent d'essence, de pétrole et l'allumèrent. »

C'est le moment où Pierre Loti écrit à M. Millerand : « Sur les *massacres d'Arménie*, je crois avoir dit, avec force témoignages et preuves à l'appui, à peu près tout ce qu'il y avait à dire.... Mes pauvres amis turcs, au contraire, combien ils ont gagné à être connus d'un peu plus près! Chez tous ceux des nôtres qui les ont approchés, *même en tant qu'ennemis*, les préjugés sont tombés comme châteaux de cartes; dans toutes nos armées d'Orient, c'est avec une ardente sympathie que l'on chante leurs louanges, et leur affection toute particulière pour nous.... » Mieux, le plus grand journal de la République a pris parti pour l'ennemi dès le 15 février (1920) et conservera cette position jusqu'au bout; les Kémalistes reproduiront ses articles et distribueront à profusion ses numéros.

\* \* \*

L'arrivée d'un bataillon du 19<sup>e</sup> et du 22<sup>e</sup> R. T. A. permet de diriger une colonne sur les postes de l'Euphrate, avec mission de pousser si possible sur Ourfa où nous avons quatre compagnies et un peloton de cavalerie (10 officiers et 400 hommes). Ourfa est à près de 200 kilomètres de la base de Katma. La colonne part le 29 février mais est arrêtée par l'ennemi. En mars, nouvelle tentative, nouvel échec. Le général de Lamothe, qui a enfin pu gagner Killis, reprend la marche avec toutes les disponibilités qu'il a réussi à se créer. Il donne au colonel Normand le commandement d'une troisième colonne de quatre bataillons, deux escadrons, deux batteries et demie. Mais, dès le 10, quand déjà le colonel Normand est à Djerablous, force est de le rappeler à Aïntab où l'insurrection a éclaté dans les circonstances que nous verrons tout à l'heure. Faute de T. S. F. ou d'un avion, le colonel Normand, désespéré, ne peut aviser la garnison d'Ourfa de sa proximité et c'en est fait : Ourfa ne sera pas sauvé.

D'ailleurs, le même jour, 10 avril, la garnison succombe. Attaqué sans interruption depuis le 9 février, bloqué, bombardé au 105 alors qu'il n'a pas de canon, sans liaison avec ses chefs puisqu'il n'a pas de T. S. F., ayant repoussé tous les assauts, mais ayant épuisé ses vivres et ses munitions, le commandant Hauger se résigne à parlementer. Il est convenu que la garnison se retirera sur Arab Punar, aux rives de l'Euphrate, sans être inquiétée; les Turcs lui fourniront des vivres et des moyens de transport, les chrétiens ne seront pas molestés.

Sur la foi du traité, nos troupes quittent la ville (10 avril). Elles sont, le 11, à huit heures, à 15 kilomètres d'Ourfa, quand 5 à 6,000 amis de Pierre Loti les massacrent à la mitrailleuse. Seuls s'échappent un officier et quelques isolés; 9 religieuses franciscaines de Lons-le-Saunier n'ont plus jamais donné de nouvelles.

Le 10 avril toujours, on ne sait plus rien de la ville arménienne de Hadjin : 25,000 habitans avant la guerre, 10,000 après les massacres. Le colonel Brémond avait demandé à l'avocat Tchalian d'y accepter les fonctions de Kaimakan (sous-préfet). Sentant bien qu'il allait, à la mort, M. Tchalian a accepté. Dès son arrivée, il a arboré nos couleurs sur le konak et les Turcs ne les lui feront jamais abaisser. 100 gendarmes ciliciens lui sont envoyés d'Adana avec 1,200 fusils et 125,000 cartouches, quelques grenades, les seules que l'on ait, un peu de matériel sanitaire et 300 tonnes de blé rassemblées en vue d'un siège. Les habitans ont demandé à plusieurs reprises un détachement de la Légion arménienne, mais nous ne pouvons pas laisser engager une troupe en uniforme français quand nous sommes hors d'état de la soutenir. Deux fois, un avion a survolé la ville; la seconde fois, il a laissé tomber une caisse de cartouches et du courrier; la caisse s'est brisée, pourtant les capsules ont été utilisées pour la réfection des cartouches, la poudre a servi à faire des grenades. A un troisième vol, l'avion s'écrase. Un convoi (30 fusils, 50,000 cartouches) parti de Sis pour Hadjin est enlevé, l'escorte massacrée; quelques émissaires gagnent Adana, y apportent des lettres si émouvantes que le 2 mai, les Arméniens réunis à l'école Apkarian, supplient la France de secourir leurs « frères ». Le général Dufieux n'en a pas les moyens<sup>1</sup>. Les « frères » d'Hadjin tiendront six mois, jusqu'au

1. Lettre 1004, R.

15 octobre, jusqu'à ce qu'un bombardement de 200 obus de 105 ait incendié leurs dernières maisons; alors tous périront.

Le siège de Sis (commandant Knall-Demars, 3 compagnies du 18<sup>e</sup> tirailleurs, une section de 65, une compagnie de volontaires arméniens) était commencé. Les turcs s'y sont emparés d'une patrouille, ils ont martyrisé nos hommes, leur ont arraché les yeux<sup>1</sup>. Il y a, à Sis, 8,000 chrétiens; le colonel Laurent leur porte des vivres que la pluie avarie puis, jusqu'au mois de juin, on ne pourra rien pour eux. La chrétienté de Cheiklé est assiégée; il faut évacuer Harounyé défendu par le 412<sup>e</sup>. Chaque jour, tombe un de nos postes de la voie. Ce sont Hadjikiri, Kelebek, Belemedik où les Turcs prennent tout le matériel de réserve du chemin de fer et plusieurs tonnes d'explosifs. Bombes sur la voie, coupures au pétard explosif, attaques durant les réparations, incendie des trains blindés, difficulté du terrain, les tourmentes de neige, la mobilité de l'adversaire et sa cruauté épuisent nos jeunes soldats. Mais ce danger constant, cet encerclement de menaces, développent chez eux on ne sait quelle force qui leur permet de balayer sans cesse ces hautes montagnes et ces plaines à coups de colonnes toujours recommencées, chacune plus héroïque et chacune décevante. Le 20, les communications sont rompues entre Adana et Tarsous. Un train blindé parti ravitailler Bozanti, rentre à Yenidzé après trois jours de durs efforts; vers Mersine, les trains rétrogradent également.

Près de Toprak-Kalé, un train de blessés est attaqué, se défend désespérément, tombe à l'ennemi; le lieutenant Peloux du 412<sup>e</sup> et 11 blessés sont attachés aux rails avec des courroies, arrosés d'essence et brûlés vifs. L'insurrection arrive jusqu'à la plaine d'Adana. Le 3 mai, la conduite d'eau de Mersine est coupée; le 5, un avion survole Sis qui signale « rien de nouveau ». Sis ne demandera jamais rien et ne sera jamais vaincu. Depuis que le pont d'Oulou-Kichla a sauté, on ne communique plus avec Bozanti. Bozanti est une petite localité perdue dans la montagne, à l'issue de quatre grands tunnels. Il faut secourir le commandant Mesnil qui l'occupe avec 550 hommes : un bataillon mixte (412<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> tirailleurs) et deux pièces de 65. La colonne Gracy part le 17 en dépit du mauvais temps; elle se heurte

1. Général Brémond.

à une résistance acharnée que quatre jours de durs combats lui permettraient de vaincre si elle avait un peu de cette artillerie lourde, celle de Cilicie, que l'on garde à Beyrouth. Elle accroche toutes les forces turques et l'étreinte contre Bozanti s'en relâche un instant. Alors, si, muni d'un poste de T. S. F. le colonel Gracy pouvait révéler sa présence au commandant Mesnil, la garnison tenterait une sortie et le rallierait sans doute. Mais il n'y a pas de T. S. F. et parce qu'il faut parer à l'instant aux attaques contre Adana, le colonel Gracy reçoit l'ordre de repli. Il a perdu 3 officiers, 118 hommes tués ou blessés, 8 disparus. Quant à ceux de Bozanti que nous abandonnons, voici : ils sont à la limite de leurs forces. Le 25, un avion volant à travers les nuages, jette au commandant Mesnil l'ordre qui lui donne toute liberté, même pour capituler. Le commandant Mesnil s'est couvert de gloire devant Soissons et devant Noyon. Sa jeune femme, infirmière à l'Hôpital de Bélémédik, est déjà tombée aux mains de l'ennemi; elle a été contrainte d'écrire à son mari plusieurs lettres l'engageant à se rendre et le commandant Mesnil a fait les réponses qui convenaient. « Au reçu de l'ordre qui lui apprenait qu'on ne pouvait le sauver, dit le général Brémond, après avoir mis ses deux 65 hors de service, laissant sur place 150 blessés qui furent massacrés, il quitta ce fort de Bozanti dont l'ennemi n'avait jamais pu lui enlever une parcelle sans une contre-attaque immédiate et réussie ». La garnison tente une dernière sortie, traverse les lignes turques mais ne peut faire plus de 40 kilomètres vers le sud. Cernés dans une cuvette<sup>1</sup>, réduits à 150 hommes, ayant brûlé leurs cartouches, les survivants sont faits prisonniers et ceux qui sont blessés sont égorgés devant leurs officiers<sup>2</sup>. « N'écrivez pas à l'abbé Niorthe, m'écrit le général Dufieux. Il se trouvait à Bozanti quand ce poste a été investi et attaqué le 2 avril. Il a été blessé le 28 mai dans la dernière sortie de la garnison et fusillé par les Turcs. C'est bien triste. » Le R. P. Niorthe, jeune dominicain, était l'aumônier de la division.

« Les bandes, dit M. Briand à la tribune, usent et abusent de la situation. Les soldats français sont peu nombreux pour l'étendue

1. A Elmaly-Yahia au nord de Derbent.

2. Le commandant Mesnil mourut au mois de juin 1924, des suites des mauvais traitemens que lui firent subir les Turcs durant sa captivité.

des territoires à couvrir, et comme on ne sait pas quel sera le sort de ces territoires, naturellement les instructions sont incertaines. Alors les bandes ont trop beau jeu : elles enlèvent un groupe de soldats ici, un groupe de soldats plus loin. »

\* \* \*

Tandis que les « bandes » enlèvent les soldats de Bozanti, on se bat pour Aïntab. Là, la garnison bivouaque hors les murs, près du quartier arménien; d'abord de trois compagnies, elle put être renforcée quelque peu. Le général Dufieux avait placé sur le Tell deux pièces de 75 qui *gouvernaient* la ville de leur seule menace. Le général de Lamothe a disposé de ces pièces pour la colonne d'Ourfa, fatale erreur, et, deux heures après leur enlèvement, les Turcs se sont soulevés. La colonne, nous l'avons vu, a dû faire demi-tour, abandonner sa tâche, revenir au secours de la garnison d'Aïntab. Il faut même l'appuyer d'une nouvelle colonne que commande le colonel Debieuvre. Les deux colonnes se joignent devant Aïntab les 16 et 17 avril, la place se soumet le 18. Alors la colonne Debieuvre s'en va châtier les coupables du guet-apens d'Ourfa; elle les défait à Seroudji sur l'Euphrate (5, 6 et 7 mai), mais, dès quelle s'est éloignée, l'insurrection a recommencé à Aïntab. Le général de Lamothe rappelle la colonne Debieuvre qui y rentre encore une fois, de haute lutte, le 23 mai.

Ce jour-là, le général Garnier-Duplessis arrive en avion à Adana. Le général Garnier-Duplessis a été adjoint au général Gouraud. A Adana, il voit le vali Djelal bey dont l'attitude est telle qu'il doit lui imposer silence au milieu de l'émotion de l'Assemblée. Puis il rassemble tous les officiers présents, constate que le colonel Gracy a fait tout ce qui était possible pour sauver Bozanti et avertit la réunion qu'il n'y a à compter sur aucun appui, sur aucun renfort; il termine par le cri « Haut les cœurs ». Le 23, il repart en avion pour Mersine.

Merveille : le 27, Rechad Effendi, ministre de l'Intérieur, convoque Djelal bey à Constantinople. Nous n'y sommes pour rien, mais les Kémalistes nous l'attribuent. Cela semble une victoire politique et parce que nous avons en même temps un succès à Aïntab, les

Kémalistes nous portent les témoignages de leur humilité et de leur soumission. Nous relevons la tête. Nous ne la relevons pas longtems. Le général Gouraud conçoit de notre frêle succès l'espoir de dissocier Kémalistes et Chérifiens. Il voudrait arrêter les hostilités vers le Nord, rappeler devant Fayçal les colonnes de Cilicie, concentrer tous ses bataillons de Beyrouth à Damas. Alors lui, qui avait aperçu si nettement les inconvénients du voyage de M. Georges Picot à Sivas en 1919, il envoie M. de Caix négocier à Angora avec le même rebelle, et négocier quoi : un armistice, et dont les conditions sont telles que M. de Caix, qui les reçoit des Turcs, ne consent à le signer que sur l'ordre réitéré de Beyrouth<sup>1</sup>. Nous évacuons Sis vaincu, nous rendons Aïntab reconquis. Mustapha Kemal *atténuera* (c'est le mot employé) les hostilités; les prisonniers seront restitués de part et d'autre, nous oublions les assiégés d'Hadjin. Signé le 27, tandis que nous livrons deux combats heureux devant Osmanié et devant Djihan, l'armistice entre en vigueur le 30 à 0 heure; il doit durer vingt jours; seuls, nous l'exécuterons<sup>2</sup>.

Au vrai, non seulement les chrétiens, mais toutes les populations des campagnes regrettent le bonheur paisible que nous leur apportions en 1919; elles sont opposées à Mustapha Kemal et, malgré les menaces, réclament notre appui. Quelques bataillons de plus, ils sont à Beyrouth, et quelques postes de T. S. F., ils sont à Beyrouth, et la guerre finirait. L'armistice va la redoubler. « Il constitue en lui-même pour les Kémalistes un succès considérable qui dans toutes les villes, écrit le général Dufieux, fait relever la tête aux Turcs et perdre en vingt-quatre heures le fruit du travail des trois dernières semaines; on entrevoit comme prochain le départ des français, l'avènement dans toute la Cilicie du régime kémaliste et l'on pense déjà à tirer vengeance des chrétiens et de ceux des musulmans

1. Séance du 6 avril 1926, M. Victor Bérard... on nous a répondu par un refus quand, au mois de mai 1920, nous avons demandé à connaître l'armistice conclu à Angora avec Mustapha Kemal; on nous a dit « l'armistice?... il n'y en a jamais eu! Il n'a pas été signé d'armistice! » Mais comme nous apportions un journal en qui nous avions toute confiance, comme nous montrions le texte de cet armistice dans *le Temps*, comme d'autre part, les journaux officieux de Cilicie et de Syrie contenaient le même armistice, on nous a répondu : « Il s'agit, non pas d'un armistice, mais d'une suspension d'armes. » Si j'avais été plus fort en latin, j'aurais répondu à M. le Président du Conseil d'alors qu'armistice et suspension d'armes étaient deux traductions similaires d'une même idée. Mais, je ne sais guère que le grec et je me suis tu....

2. Annexe n° 1.

qui ont consenti à se ranger à nos côtés dans le parti de l'ordre<sup>1</sup>. » Les fonctionnaires désignés par Constantinople pour gérer le vilayet en l'absence de Djelal bey se récusent; ils élisent vali intérimaire un certain Abdurrahaman Zadè Effendi; c'est un bon choix que nous ratifions, mais Djelal bey apprend l'armistice tandis qu'il est encore à Mersine, il écrit à Mustapha Kemal pour être réintégré dans ses fonctions et les turcs lui préparent un retour triomphal : nous l'embarquons d'autorité sur le *Jurien de la Gravière*. Le major Cham-seddin, délégué par le XII<sup>e</sup> corps ottoman, se présente le 3 juin à Adana, mais son attitude montre que ses maîtres comptent bien recommencer la guerre de plus belle. Tandis que nous leur livrons jusqu'à des condamnés de droit commun, les Turcs ne nous rendent que deux officiers et cent hommes; ils concentrent des forces entre Adana et Tarsous pour encercler ces deux villes; ils attaquent Missis où nous les repoussons, l'Amanus reste en effervescence; les attentats continuent contre la voie et contre les trains blindés, de nouvelles bandes descendent dans les plaines, enlèvent les chrétiens, les assassinent, volent le bétail, ravagent les moissons. Osmanié, attaqué depuis le 28 mai, n'est pas débloqué; le 3 juin, un avion qui le survole signale que les quartiers ouest sont en flammes, le centre en ruines; 2,000 soldats turcs en occupent le sud avec deux canons et trois mitrailleuses. Pas de nouvelles des postes de l'est. Le capitaine Taillardat et les 7,500 Arméniens de Sis détruisent ce qu'ils possèdent et quittent la ville par l'obligation de l'armistice, sous la protection du colonel Gracy qui ne laisse derrière lui ni une femme ni un enfant : 3,000 cavaliers turcs y entrent de suite et l'incendient. « Nous, écrivent les Kémalistes au commandant d'armes de Mersine, nous travaillons à rendre à la patrie le seul Sandjak de Mersine. Nous retirer en arrière, nous ne pouvons le faire en ce qui nous concerne non seulement de 10 kilomètres mais même d'un centimètre » et, sans souci de la suspension d'armes, les 18 et 19, ils attaquent violemment Mersine que l'amiral Mornet sauve par un tir providentiel de la flotte.

Dès l'armistice, le général Garnier-Duplessis est revenu de lui-même à Adana, chercher le général Dufieux. Son avion a capoté

1. Rapport hebdomadaire du Service des renseignements de la 1<sup>re</sup> division, semaine du 30 mai au 5 juin 1920.

et il a eu plusieurs vertèbres brisés, cependant, le 6 juin, les deux généraux partent pour Mersine d'où ils s'embarquent pour Beyrouth. Le général Dufieux est de retour le 9. Il rapporte la promesse que les trois premiers bataillons qui débarqueront au Levant lui seront attribués.

Le 12 juin, pour attester notre calme, il inaugure une foire à Adana. Les stands ont été réduits pour raisons budgétaires, la situation ne permet qu'à peu d'industriels d'exposer leurs produits, cependant les résultats dépassent nos espérances. Le 26, les Turcs nous ayant refusé une prolongation, l'armistice est terminé. Sur les cimes, dans les défilés, au ras des plaines, la 1<sup>re</sup> division du Levant va recommencer le bal tragique de ses colonnes. Mais alors, tandis qu'aucun renfort n'est parvenu, les effectifs ont diminué de plusieurs unités renvoyées à leurs divisions organiques; les troupes du général de Lamothe qui occupaient les régions de l'est ont été repliées et regroupées en direction d'Alep, en renfort contre Fayçal. « Par suite, écrit le général Dufieux le 19 juin, la situation est angoissante et apparaît sans issue » et il demande les dates précises d'arrivée des trois bataillons promis; le général Gouraud lui répond le 23 qu'ils sont arrivés, qu'ils ont été employés en Syrie et qu'il ne faut compter ni sur eux ni sur d'autres.

Immédiatement, Adana est coupé de toute la division et même de sa base de Mersine que la Marine, par bonheur, dote d'un de ses postes de T. S. F. Le temps est si mauvais qu'un seul avion peut franchir l'Amanus : il voit la colonne Laurent près de Toprak-Kalé et c'est tout. Les villes, isolées des campagnes, connaissent la faim. Yenidzé, attaqué par trois fois, succombe : tous les Français et le personnel de la gare sont massacrés. Missis est assailli, le poste de Hadji Taleb enlevé; les spahis qui précèdent la colonne Laurent sont attaqués traîtreusement sous le couvert du drapeau blanc. A Adana même, le glissement d'unités turques vers le front de Smyrne apporte quelque soulagement, mais le consul de Perse remplace avec avantage Djelal Bey dans son action francophobe; il faut l'expulser et le 4 juillet, le général Dufieux proclame l'état de siège. Kars est évacué sous le canon après quatre mois de lutttes, Djihan bombardé au 105; à chaque survol d'avion, Tarsous demande secours; la bataille a repris devant Aïntab.

\* \* \*

A Adana, la garnison est réduite à rien. Une fusillade qui éclate dans le quartier tzigane, déchaîne la panique. Chacun, chrétien ou musulman, prend son fusil et tire par sa fenêtre, les postes de volontaires ouvrent le feu, nos officiers se précipitent pour les arrêter. Tandis que le commandant de la gendarmerie s'enfuit, caché dans une voiture de paille et va organiser ailleurs une gendarmerie kémaliste, l'évêque Arslanian, dont toute la famille a péri par les Turcs, parcourt les rues, le bâton à la main, ramenant de sa houlette ses brebis égarées. Plus de 40,000 musulmans quittent la ville en deux jours, on pend six chrétiens qui pillaient leurs maisons. Un journal américain annonce la pendaison du général Dufieux et *la Liberté* du 27 juillet reproduit cette nouvelle. Nous célébrons la Fête Nationale avec entêtement, alors que tous les fronts de la ville sont attaqués. Le 23, le bombardement commence, d'abord huit obus qui encadrent le quartier général, suivis d'une vingtaine sur le camp d'aviation et comme l'on est coupé de sa seule base, Mersine, l'on ne peut se ravitailler ni évacuer les blessés. A Beyrouth, l'on croit la division perdue. On y sent la peur, car la division seule empêche la jonction de Mustapha Kemal et de Fayçal et, si elle est anéantie, sans doute sera-t-on jeté à la mer en Syrie. Cependant la division ne désespère pas. M. de Pierrefeu raconte ce trait : « C'est en 1918, tandis que la perte de Château-Thierry a ébranlé les confiances; le colonel Dufieux reçoit la direction du bureau des opérations au Grand-Quartier; M. de Pierrefeu lui trouve l'aspect classique qu'on prête au soldat français sur les images d'Épinal et il l'aperçoit qui trace au fusain, sur la carte, des flèches dont les pointes sont toutes dirigées vers le nord : au maximum de l'avance ennemie, il traçait le chemin de la délivrance. » Le général Dufieux est en Cilicie tel qu'il était au Grand Quartier; c'est lorsque la situation semble désespérée qu'il sent frissonner la victoire : les villes tombent, on les reconquerra. Mais pour vaincre, vivons d'abord. Le colonel Dubuisson a enfin évacué ces postes de l'est qu'ordre avait été donné de maintenir contre toute raison. Il arrive (25 juillet). Maintenant la chaleur est accablante. « Impaludés, fatigués, insuffisamment nourris, mal habillés » ses hommes sont dans un état de fatigue « qu'on n'a pas

vu depuis la *colonne volante* de Tananarive en 1895 ». N'importe, le général Dufieux leur communique sa foi et son ardeur et, sans s'être reposés un jour, après un mois de marches et de combats ininterrompus, ces braves gens relèvent leurs camarades aux avant-postes. Ainsi on pourra secourir Tarsous où une compagnie vient d'être enlevée et dégager Mersine : c'est la tâche de la colonne Gracy ; la vie de la division dépend de son succès.

\* \* \*

La colonne a groupé tout ce qui est disponible : 4 bataillons à demi-effectifs, 6 pelotons de cavalerie, 10 pièces de 75, 2 auto mitrailleuses. Elle n'a pas de T. S. F. et, dès qu'elle est partie, on n'en a plus de nouvelles. Elle, cependant, va sans que rien puisse l'arrêter. Son chef la mène sous le soleil torride, avec une jeunesse, une vigueur, une rapidité inimitables. Le 27, bataille. Le 28, à 4 heures du matin, la colonne est clouée au sol par un feu extrêmement dense. Les tranchées turques s'allongent sur 12 kilomètres ; le commandant Knall-Demars en enlève la gauche par dix charges successives à la baïonnette, le commandant Deligne décolle hardiment et tourne la droite, à 7 h. 50 le centre tient toujours. Le colonel Gracy n'a plus en réserve qu'un peloton de tirailleurs et il se voit tourné par 2,000 hommes, mais 10 minutes plus tard (8 heures), les Turcs ont cédé partout. Le soir, la colonne bivouaque à Tarsous, le 30 elle est à Mersine. La T. S. F. de la Marine passe la nouvelle, le général Dufieux va en avion embrasser le colonel Gracy. 200 hommes entrent à l'hôpital, 11 meurent d'épuisement. Le 11 août, la colonne, toujours combattant, rentre à Adana. Le peuple va au-devant d'elle, la ville est pavoisée. La colonne a rempli sa tâche et, dans sa fierté, malgré la fatigue extrême, portant un drapeau pris à l'ennemi, elle veut, comme ceux de Marach, défiler devant son général.

Aley, le 2 août 1920.

#### ORDRE GÉNÉRAL N° 26.

Le 27 juillet, la colonne Gracy a enlevé Yenidjé après un violent combat.

Le 28 juillet, elle a dégagé Tarsous en tuant à l'ennemi plus de 400 hommes dont un officier allemand, en faisant 250 prisonniers.

Le 31 juillet, elle a délivré Mersina en livrant un troisième combat.

Les troupes qui ont livré ces victorieux combats sont sur la brèche depuis six mois défiant l'ennemi, le climat, la fatigue. Elles ont combattu à Marach, à Sis, à Bozantis, dans les gorges du Taurus et de l'Amanus, à chaque pont, à chaque kilomètre du chemin de fer, constamment alertées, presque sans repos, puisant leur énergie dans leur patriotisme, dans le devoir militaire et dans leurs sentiments d'affectueux dévouement à leur chef.

Je suis fier de commander à de telles troupes.

A la première division toute entière, État-Major, troupes et services, au personnel du chemin de fer, aux marins qui ont pris part à la défense de Mersine, au général Dufieux qui a obtenu ces glorieux efforts en communiquant à tous son âme ardente,

J'adresse mes remerciements et mes affectueuses félicitations.

GOURAUD.

C'est vrai, de Marach à Mersine, la brigade Gracy a perdu 1,687 hommes et 24 officiers<sup>1</sup>, ce sont les pertes du front de France. Mais maintenant, quelque chose est changé. Si Djihan, Toprak-Kalé, Osmanié demeurent bloqués, le 16, devant Adana, le lieutenant-colonel Lannes enlève une partie des positions ennemies, ramène un canon de 105, plusieurs centaines de fusils; deux jours après, nous faisons 200 prisonniers; le canon est plus rare, l'étreinte se desserre, les boutiques rouvrent à Adana. Nous réparons hâtivement les voies et quoique encore sous le feu des Turcs, les trains se reprennent à circuler. Le 17 août, le *Provence*, battant pavillon de l'Amiral de Bon, mouille devant Mersine.

Mustapha Kemal ne se tient pas pour battu. Il a signé une nouvelle entente avec les Italiens et les bolchevistes lui promettant une aide militaire. Il se rend en pompe à Bozanti, accompagné de 34 députés d'Angora. Il nomme à tous les emplois en Cilicie, ce qui est heureusement platonique et il prépare une grande offensive. Sur tout le front, jusqu'à Mersine, il creuse des tranchées, réquisitionne, enrôle des volontaires que des officiers allemands instruisent; dans les campagnes, c'est un grouillement de citoyens fugitifs, affolés de misère : il y puise sans limites. Nos reconnaissances sont accrochées, encore des pertes. Il faut protéger au canon les paysans qui

1. 412<sup>e</sup> régiment d'infanterie, seul régiment français : 1,163 hommes, 17 officiers; 17<sup>e</sup> tirailleurs algériens : 524 hommes, 7 officiers.

labourent aux portes des villes. Des coups durs d'ailleurs : le 30, attaque de trains blindés, des explosions sur la voie, le fruit d'un mois de travail anéanti. Cependant le temps passe; la grande attaque tarde contre Adana, l'on note quelque lassitude chez l'ennemi. Les colonels Lannes et Gracy le bousculent dans de fructueuses opérations de police; ils rapatrient des fugitifs et, comme on ressent maintenant une impression nouvelle de sécurité, des notables font leur soumission, les villes se repeuplent. Mais voici qu'on apprend le 27 août la signature de la paix de Sèvres (10 août 1920)<sup>1</sup> qui rend la Cilicie aux Turcs. Tant de souffrances auront donc été vaines! On ne voit pas bien comment le traité pourra être appliqué, les Turcs le déclarent pour eux inacceptable et pour nous, comment leur abandonner ceux qui nous sont fidèles? Chrétiens et Musulmans amis nous adressent des suppliques; ils s'offrent à faire les frais de l'armée; le vali Abdurrhaman écrit à son ministre :

Les Kémalistes vont entrer dans la ville quelques heures après l'évacuation française et un effrayant massacre recommencera avec toutes ses horreurs. Il faudrait s'empresse de trouver un moyen d'entente avec la République française en vue de prolonger l'occupation militaire française en Cilicie<sup>2</sup>.

Justement, le péril passé, les renforts affluent. C'est toute la division Goubeau qui arrive le 16 octobre de Constantinople avec son escadrille de bombardement. Elle défile dans Adana et, dès le 19, équipée pour la guerre en montagnes, précédée de ses avions bien pourvus de fléchettes, elle se met en marche. De son côté, le colonel Gracy, vif et souriant, repart avec sa colonne. Il tue 300 Turcs et rentre à Tarse. Durant tout octobre, les colonnes Goubeau, Gracy, Thibault, Clément se joignent, se séparent, se retrouvent sur tous les sentiers muletiers, enlèvent le Djebel-el-Kef, prennent six drapeaux et deux canons, pacifient les campagnes. Le 22 octobre, pour la première fois, le train de Tarsous ne reçoit plus de balles; les tranchées turques sont tombées, la région est nettoyée, Mustapha Kemal n'a pu déclencher son attaque.

1. Annexe n° 2.

2. Le vali d'Adana au ministre de l'Intérieur à Constantinople, le 7 octobre 1920.

\* \* \*

C'est le moment d'en finir.

Aïntab, à l'est, nous résiste encore. On y invite le général Goubeau, et ses bataillons, pour en renforcer le blocus, font 200 kilomètres en montagne, par l'hiver revenu. Aïntab compte 70,000 habitans dont 20,000 Arméniens. La ville est à 900 mètres d'altitude; elle se développe en amphithéâtre, sur 4 kilomètres de longueur, au carrefour des routes de l'Anatolie et de la haute vallée de l'Euphrate vers la Syrie. Hier encore, les habitans y cultivaient les jardins qu'arrose l'eau du Sajour et, sur les collines voisines, les champs de pistachiers aux fruits renommés; ils fabriquaient des tapis, des étoffes tissées, des dentelles ravissantes; ils travaillaient le cuir. Tout cela est souvenir. Depuis mars passé, depuis que les deux pièces de 75 ont été enlevées du Tell, le quartier arménien que nous défendons et le quartier turc qui se défend, sont barricadés; les deux corps de ville se tirent des coups de canon, se lancent des grenades par-dessus les tranchées.

Nous avons là, maintenant, dans la ville et hors les murs, sous les ordres du colonel Andréa, 9 bataillons, 4 batteries, 2 escadrons, 4 escadrilles, de la T. S. F., enfin! Aïntab est alors le Verdun de l'Anatolie. Les Turcs, jusque du Caucase, volent à son secours; leur artillerie est puissante; assiégeans, nous sommes assiégés. Guerre de tranchées, attaques, contre-attaques dureront trois mois. Le 20 décembre, assaut sérieux. Le 26, comme deux bataillons sont allés au-devant d'un convoi, les Turcs nous chargent après avoir neutralisé notre artillerie. Les bataillons, rappelés par T. S. F., font 75 kilomètres en vingt-six heures et tombent sur leurs derrières. Le 18 janvier, attaque d'un convoi: l'escorte, que conduit le commandant Knall-Demars<sup>1</sup>, bat l'ennemi mais perd 32 hommes et a 105 blessés. Le 31, attaque générale de plusieurs jours: nos troupes, sur la neige gelée, ont établi un front qui défie tous les assauts. Dans la ville, disette, famine, misère sont effroyables: sortie en masse des Turcs; nous brisons leur vague dans la nuit du 6 au 7 février; le 9 la ville capitule.

1. Tombé glorieusement au combat d'Ériha (14 mars 1921).

\* \* \*

Alors, on ne comprend plus. Nous occupions Aïntab, rempart d'Alep. Nous l'avons perdue, nous l'avons reprise. Nous l'avons reperdue; après six mois de lutte, nous l'avons reconquise : M. Briand la rend aux Turcs.

C'est que M. Venizelos a été renversé et que, sur tous les fronts, nos alliés reculent. On revise les traités et le 11 mars, à Londres (annexe n° 3), M. Briand, assisté du général Gouraud, donne la Cilicie tout entière à Mustapha-Kemal. Nous signons en même tems que l'accord franco-anglo-italien dit accord tripartite, ce protocole en quatre points dit Accord de Londres : — I. Cessation immédiate des hostilités et évacuation graduelle des régions occupées. — II. Diverses concessions réservées à des entreprises françaises. — III. Le chemin de fer de Bagdad appartient à la France mais le sol de la voie reste propriété des Turcs, la ligne sera franche de douanes, au nord douanes turques, au sud douanes syriennes. — IV. Angora donnera certaines garanties à nos écoles.

La frontière est ramenée bien au sud de la ligne tracée par la paix de Sèvres. Nous perdons avec Aïntab : Killis, Ourfa, Biredjik, Mardine, ces cités pour la liberté desquelles tant de Français ont péri; d'autres que nous mettront en valeur leurs campagnes pleines de promesses. M. Briand attend la paix de sa générosité : voici ce que, le 13, un correspondant de M. Henri Froidevaux lui écrit d'une de ces villes : « Aujourd'hui, en nous voyant passer, les Turcs ricanent : Voyez! les Français vont s'en aller la queue entre les jambes comme des chiens battus<sup>1</sup>. » M. Briand a erré, faiblesse ne fait pas paix : la Grande Assemblée nationale refuse sa ratification; elle nous somme d'évacuer avant tout armistice, enfin M. Briand se ressaisit. Il emploie les mois qui suivent à obtenir d'un parlement déçu, aigri, les crédits qu'il avait cru ne plus devoir demander. « Le gouvernement a la conviction, il a la quasi certitude, dit-il à la Chambre<sup>2</sup>, que dans un très bref délai, cette question sera réglée, que la Cilicie sera évacuée, mais elle sera évacuée à la manière française... (*Très bien!*) » et il ajoute : « Tout de même, lorsqu'il

1. Cf. l'Asie Française.

2. 12 juillet 1921.

s'agit d'une armée qui est en Cilicie, dans les montagnes, dans des conditions difficiles, croyez-vous qu'il suffise d'envoyer un télégramme pour qu'elle rentre en France et qu'il ne faille pas des crédits pour une opération pareille?... »

En attendant les crédits, malgré l'accord de Londres comme malgré la paix de Sèvres, nous restons. Le général Dufieux travaille ainsi que jadis, en 1919. Il reprend le pavage des rues, jette des ponts sur les cours d'eau, aménage le port de Mersine, bâtit des casernes, des hôpitaux, plante des arbres au long des routes.

Dans les rues d'Adana, il y avait des trous d'obus où les chevaux enfonçaient jusqu'aux genoux; l'on discutait si l'ancien pavé existait sous la boue. Impossible d'entreprendre le tout à l'égout car l'on ne pouvait déverser dans le fleuve l'eau des quartiers qui en étaient à un niveau inférieur: on fait un champ d'épandage. Une voie Decauville de 120 kilomètres est construite jusqu'à l'unique carrière de pierre des environs, les pitons de Tchal, et l'on bâtit rationnellement autour de la nouvelle gare du Bagdad. A Tarse, à Mersine, à Sis, les travaux sont poussés de même.

L'office économique est inauguré le 23 juillet, en présence de M. Franklin-Bouillon et du vali. Des firmes allemandes ouvrent des comptoirs; elles importent des bières, de la machinerie, des produits chimiques, des jouets; des maisons anglaises, des armes dites de chasse; les usines Fiat des tracteurs.

\* \* \*

Second âge de l'âge d'or, mais qui ne fleurira pas deux saisons.

Dès le 24 mai, M. Franklin-Bouillon avait été envoyé à Angora pour traiter, une bonne fois l'espère M. Briand, avec Mustapha Kemal et la Grande Assemblée. Il est assisté du colonel Mougin et du colonel Sarrou et le 20 octobre, il signe avec Youssouf Kemal Bey la convention connue sous le nom d'accord d'Angora (Annexe n° 4).

Abandon complet de la Cilicie par la France, bien plus complet que l'abandon déjà stipulé par le traité de Sèvres en son article 27, paragraphe II, 2<sup>e</sup>, aggravé par le paragraphe L de l'accord de Londres: la frontière part de Payas au golfe d'Alexandrette et recouvre ensuite la vieille route de Nissibin jusqu'à Djesireh-ibn-omar: Alep

prendra son eau en territoire turc. Comme en l'accord de Londres, la plate-forme de Bagdad reste turque, la voie étant française, mais, en vue de la guerre contre les Grecs, les Turcs s'octroyent, pour leurs transports militaires entre Meidan-Ekbès et Tchoban-bey, les mêmes facilités que nous nous réservons de Tchoban-bey jusqu'à Nissibin. Défense à la France d'établir un tarif kilométrique différentiel; la France renonce à se prévaloir des clauses de l'accord tripartite pour ajuster un tarif douanier approprié; elle renonce aux paragraphes B et C de Londres qui stipulaient le désarmement des populations et des bandes comme aussi la « constitution de forces de police sous le commandement turc assisté d'officiers français »; elle renonce au paragraphe F de Londres qui établissait, dans les régions à population mixte, un équilibre dans le recrutement de la gendarmerie. Elle renonce enfin aux clauses du traité de Sèvres qui stipulaient le respect de nos cimetières militaires et les kemalistes lui refusent l'amnistie pour les Turcs musulmans qui, tel l'ancien ministre de l'intérieur Réchid bey, ont collaboré avec elle. Abandon des avantages économiques et des garanties morales obtenues à Sèvres et à Londres : c'est le prix que notre diplomatie monnaie la victoire d'Aïntab.

C'est l'accord que chacun, cette fois, pressent solennel et qui endeuille les cœurs. Youssouf Kemal Bey promet à M. Franklin-Bouillon une paix définitive et durable (annexe n° 5). Mais que vaut une parole turque? Les chrétiens sont revenus pour la seconde fois, maintenant ils ont engrangé leurs moissons, ils emballent le coton, une récolte qui suffirait aux besoins de la France. Les Turcs nous donnent deux mois pour partir, après quoi une amnistie sera la seule garantie des chrétiens. Amnistie d'être chrétien? la formule en reste à trouver. En fait, ne livrons-nous pas nos frères au plaisir des Turcs? Les États-Unis, où vivent tant d'Arméniens, annoncent l'envoi d'un torpilleur; appelés par l'archevêque arménien de Smyrne, les Grecs dirigent trois bateaux sur Mersine où le *Roma*, italien, vient stationner. Lord Curzon proteste auprès du comte de Saint-Aulaire contre ce qu'il appelle une paix séparée et l'abandon des minorités (annexes n° 6 et 7). Certes, voilà que cet accord fait sur notre gloire un rude et désobligeant attentat.

\* \* \*

Le silence recouvre la terre de Saint-Paul : silence au bivouac, silence aux champs, silence à la veillée. Profondeur du désespoir qui s'exprime par le silence, en Orient.

M. Franklin Bouillon, le colonel Sarrou et le colonel Mougin sont à Adana; le silence les blesse; ils s'empotent en paroles injustes : ceux qui reprendront les chemins de l'exil peuvent-ils faire mieux qu'être muets?

\* \* \*

Le 18 novembre, de l'*Ernest-Renan*, Mgr Giannini, frère mineur, archevêque de Sérès et délégué apostolique, débarque à Mersine. L'amiral Grandclément l'accompagne. Le 19, il est à Adana; il consacre une église que la France a bâtie, église encore inachevée, demain étable pour les turcs.

Le 20, spectacle qu'on eût dit des Croisades. Le ciel resplendit. Des enfans, des enfans encore, garçons, filles de toutes nos missions, de toutes les communautés, des chrétiens d'Ourfa, de Marach, de Bozanti, tous ceux qui peuvent marcher, qui des jours entiers ont marché, qui sont venus à Adana, emplissent les rues de leurs ombres insonores. Ils vont au collège des Jésuites où, dans la cour, l'armée française est à la prise d'armes. Derrière elle, les chrétiens. Sur l'autre face, il y a le père Chanteur, le père de la Vernette, les évêques qui vivent encore et, devant les évêques, protégé des flammes du ciel par un parapluie qu'élève un père franciscain, le légat du Pape; il porte la cravate de la Légion d'Honneur sur sa robe de bure. Au centre du carré, le général. Et, tandis que de l'homme de Dieu coulent les paroles où le Pape exprime sa reconnaissance pour le chef et les soldats français, le général Dufieux est fixe, tout or et bleu, quelque peu incliné en avant par l'émotion. Mais tandis qu'au chant des cloches et de *la Marseillaise*, le Pontife le décore, l'accolle et le bénit, ceux qui ont fait reculer le Turc, gars de notre terroir, tirailleurs de notre Afrique, se sentent une âme commune de fils aînés de l'Église.

Un jour proche de cette fête, je vois au Sérail le général qui descend l'escalier; il tient une feuille : « un télégramme de Beyrouth, me dit-il,

je dois vider les lieux sous trente-six-heures, il me faudra prendre un cargo italien. »

Il prit un navire français : l'amiral Grandclément, qui croisait en mer, a capté le radio et, pour que le représentant de la France se retire sous le pavillon français, il lui télégraphie : « J'envoie l'*Algol* à vos ordres à Mersine. » D'Adana jusqu'à la mer, tout au long de la voie, la chrétienté, les prêtres, les évêques, chacun un drapeau à la main, saluent le train qui s'en va; le rail est tricolore. A Mersine, la marine rend les honneurs et l'amiral Grandclément, forçant la vapeur, déploie l'escadre sur la route de l'*Algol* pour la dernière revue du général Dufieux, au pays des Croisés. Ces heures-là, la ville, les champs, la mer sont à l'âge de Saint-Louis; le soldat franc y respire l'odeur liliale que le respect dégage.

Et puis, le train passé, les cris, les clameurs succèdent au silence. L'émigration commence. Elle se déchaîne, elle emplit les chemins de sa misère, de ses chars, de ses traînards, de ses pillards. Le colonel Pettelat arrive de Beyrouth; il prend la présidence de la commission d'évacuation; il fait pour le mieux, mais nul ne le connaît ici et que vaut, pour la confiance, le nom d'un inconnu? « Malgré tous nos efforts, dit le *Bulletin de renseignements*, n° 279<sup>1</sup>, il n'a pas été possible de combattre efficacement l'affolement qui s'est emparé des chrétiens... la majeure partie proclament qu'ils sont décidés à tout plutôt que de retomber sous l'autorité turque<sup>2</sup> ».

Qui vécut cet exode connaît le sens du mot peine. L'Angleterre interdit aux émigrans l'accès de Chypre, de la Palestine, de l'Égypte. Les bateaux grecs ne paraissent plus à Mersine. Parce que M. Franklin-Bouillon s'est engagé, vis-à-vis des Turcs, à réfréner l'émigration, Beyrouth câble de barrer les chemins avec des mitrailleuses et n'envoie ni un camion, ni un wagon, ni un bateau. Pas de médecins, pas d'infirmières, pas de vaccin. Mais trouvant les moyens dans leur seul dévouement, une douzaine de Français parviennent à prévenir les épidémies, nul ne manque de rien et déjà, fin novembre (1921) il ne reste plus que 35,000 chrétiens en Cilicie. Alors une tempête affaisse le pont de Sarizaki, sur la voie au nord d'Alexandrette, bloque le port de Mersine, où 20,000 émigrans couchent

1. Du 17 au 21 novembre 1921.

2. Annexe, n° 8.

lamentables sous la pluie glacée. Beyrouth, enfin, affrète des navires, reçoit les chrétiens en Syrie. Le 19 décembre (1921), le dernier bataillon français, après le dernier chrétien, quitte Adana où les Turcs entrent le 20. Aïntab est évacué le 25, Deurtyol le 31 ; le 4 janvier 1922, l'évacuation de la Cilicie et des confins militaires est accomplie : à 16 heures, le *Cassard* et les deux derniers vapeurs affrétés s'éloignent de Mersine; ils emportent les membres français de la commission d'évacuation et le reliquat du personnel administratif, des troupes et du matériel sanitaire. M. Franklin-Bouillon était déjà parti pour Constantinople<sup>1</sup>.

Partout, ont régné l'ordre et l'obéissance. Pourtant, après avoir détruit notre cimetière d'Aïntab, profané la sépulture du lieutenant Arrighi, sous-gouverneur de caza, tué à l'ennemi, les Turcs ont souillé nos tombes à Djihan, à Bozanti, à Belemedik; ils ont dispersé les corps que l'on ne peut plus reconnaître. A Deurtyol, les Arméniens, ayant fait émigrer les femmes et les enfans, ont décidé de résister aux Turcs; ils se sont fortifiés, ont creusé des tranchées, tendu des barbelés et 4,000 des leurs ont gagné les environs avec six mois de munitions, pour empêcher le blocus de leur petite cité.

Il nous a fallu les désarmer, déporter les hommes, leur interdire de rentrer. Incidens prévus; mais qui peut se remémorer par quels prodiges, en ces deux mois, malgré les hommes et les élémens contraires, les chrétiens, 5,000 animaux, 30,000 tonnes de meubles furent sauvés des Turcs?°

\* \* \*

L'armée française avait encore à boire le calice.

Voici que des rumeurs circulent, indécises d'abord, qui bientôt se précisent. On parle de dépêches : elles toucheraient à l'honneur de l'armée; on n'y croit pas, puis on y croit, car une mission de remonte turque vient en Syrie, un colonel, des officiers français doivent lui donner leurs propres montures. Ordre, ensuite, de rendre aux Turcs les drapeaux conquis; mais cet ordre, une commission peut le donner, un soldat ne l'exécute pas. Le général Marty, qui rentre en France, prend avec lui les drapeaux, il ne les quittera qu'il ne les ait remis aux

Inyalides. A Beyrouth, la mode est à la turque : « Victoire! nous évacuons la Cilicie », avait dit un familier du Haut-Commissaire, un soir qu'il dînait chez Joseph Bey Pharaon. L'armée frémit; — elle reparle des dépêches. Le Haut-Commissaire à Beyrouth, les ministres à Paris démentent leur existence; les voici dans leur lettre.

PARIS, 5-1-22  
BEYROUTH, 6-1-22  
DIPLOMATIE

#### HAUT-COMMISSAIRE SEULEMENT 25

Veillez communiquer immédiatement au colonel Pettelat, à Beyrouth s'il est arrivé, et à M. Laporte sous le n° 7, le télégramme suivant de M. Franklin Bouillon :

Après entente entre les différents services, je vous informe que vous devez remettre immédiatement aux autorités turques, en vue d'équiper la gendarmerie stationnant entre Mersine et Djezireh-ibn-omar qui doit assurer la défense des populations :

10,000 tenues complètes kaki neuves ou bonnes avec chaussures.

10,000 fusils Mauser retirés à la gendarmerie syrienne, 2,000 chevaux à choisir par les Turcs.

Enfin, pour assurer des communications rapides entre le Gouvernement d'Angora, les autorités de Cilicie et de Syrie :

10 avions Bréguet.

10 moteurs de rechange et 10 tentes et le matériel de la station télégraphique d'Adana.

Le Président du Conseil, Ministre de la Guerre, sont d'accord entièrement sur ces remises dans les conditions que vous savez.

BRIAND.

Ce télégramme est appuyé par une seconde dépêche datée de Paris, le 11 janvier 1922<sup>1</sup> qui confirme et précise son application. Elle spécifie que les cessions donneront lieu à inventaire en double expédition, avec estimation de valeur si possible ou, en tous cas, avec mention de l'état du matériel (bon, assez, neuf), mais sans indication de mode de paiement.

Les 10,000 fusils et tenues et les 2,000 chevaux ne sont pas destinés par les Turcs aux gendarmes stationnant entre Mersine et Djesireh-ibn-omar; le traité de paix a fixé à 20,000 le nombre des gendarmes

1. N° 13, Guerre à général commandant en chef.

dans tout l'empire ottoman et il n'y en a pas 5,000, peut-être pas 2,000 entre Mersine et Djezireh; ce matériel est destiné comme les avions, à la guerre contre nos alliés les Grecs. On livre les avions, les moteurs, les abris, le matériel télégraphique et il faut tout l'ascendant de nos officiers sur leurs hommes pour éviter de trop graves rébellions. Comme toute l'armée du Levant ne possède pas assez de tenues et de fusils à livrer, elle en demande en France, ce qui vaut un répit. Le maréchal Pétain est en mer; il vogue vers les États-Unis; il ignore tout. Sur le bateau, soudain, une voix mystérieuse lui parle de Syrie, elle lui communique les dépêches secrètes et le maréchal demande à Paris de surseoir. Voici la note que nous recevons à Alexandrette :

Reçu de Beyrouth le 10-2-22 à 15 h. 30.  
N° 14-4.

*Robert de Caix à commandant base Alexandrette.*

Sont embarqués sur *Viola* partant le 10 février :

2,000 fusils Mauser 7.9; 520 mille cartouches de 7.9; 264 mille de 7.65; 6,800 de 93; 1,000 de 15 millimètres courtes.

Mais ne les livrez pas jusqu'à nouvel ordre.

Pourquoi fallut-il, hélas! que le 27 avril, suivit cette dernière épêche :

27 avril 1922.  
N° 1734, T.

*A. F. L. à commandant base Alexandrette, n° 55-4.*

Livraisons armes et munitions aux Turcs qui avaient été suspendues par télégramme 14-4 du 10 février 1922 peuvent être reprises immédiatement. Colonel turc, Kantlil Bey chargé réception ce matériel sera Alexandrette le 29 avril. Prière aviser service artillerie Alexandrette délivrer au Colonel Kantlil Bey tous fusils mauser et Martini avec munitions correspondantes qui lui ont été envoyés pour Turcs et l'informer que complément fusils et munitions à livrer suit par prochains *Viola* et *Titania*.

La France, ensuite, nous envoya des tanks, nous les livrâmes.

\* \* \*

C'est la double passion de la Cilicie et de la 1<sup>re</sup> division du Levant. Pauvres gens de là-bas, pauvres gars de chez nous, et pauvres tiraillés venus de la plus grande France, nous n'avons pas, chaque fois, prisé leurs peines et leurs vies, le coût d'un poste de T. S. F. et, dans une pirouette, nous les avons lâchés. « Après Duplex, Godeheu » disait un jour le général Brémond et il ajoutait mélancoliquement : « il y eut autrefois un certain capitaine de frégate qui alla à Hué signer le traité qui nous obligeait à détruire nos établissemens et nos missions du fleuve Rouge au Tonkin, mais l'histoire refusa d'enregistrer son nom; il y eut aussi le général Desmichels à Oran, qui livra tout à Abd-el-Kader, mais le roi le désavoua ». C'est vrai. Pourtant nos missions évangélisent encore le Tonkin; Oran est toujours française, l'Arménie cilicienne ressucite aujourd'hui : « l'Arménie expire, disait Anatole France, mais elle renaîtra. » Maintenant, elle groupe ses familles, bien diminuées, hélas! autour de ses évêques, aux flancs des monts d'Antioche. Nos régimens encore veillent sur son repos; la France de Weygand lui donna des charrues; nul ne la trouble plus dans sa foi; elle vénérera bientôt sur ses autels le père Philippe et l'abbé Niorthe, martyrs français.

RÉMUSAT.

ANNEXE N<sup>o</sup> 1

*Communication par Mustapha Kemal à la presse turque de l'armistice du  
27 mai 1921.*

## Traduction.

1<sup>o</sup> Les hostilités avec les Français seront atténuées par nous<sup>1</sup> sur tout le front français dans la nuit du 29 au 30 mai, à partir de minuit. La suspension des hostilités durera vingt jours.

2<sup>o</sup> Les troupes françaises qui sont actuellement à Bosanti et à Sis se retireront avec armes et matériel sur la voie ferrée Adana Mersina. La ville d'Aïntab sera évacuée par les Français; la garnison française de cette ville se retirera au camp des troupes françaises qui sont à l'extérieur de cette

1. Le texte communiqué au *Temps* et aux journaux syriens porte : « cesseront ».

ville. L'évacuation de Bosanti, Sis, Aïntab sera terminée le premier jour de la suspension d'armes.

3° Dans les dix premiers jours de la suspension d'armes, nous commencerons à rendre les prisonniers français qui sont entre nos mains. Les Français, de leur côté, nous rendront les Musulmans emprisonnés pour crimes politiques et ceux de nos soldats faits prisonniers par eux.

4° Le vali d'Adana et les fonctionnaires du Gouvernement ottoman pourront correspondre entre eux librement et ouvertement. Des instructions seront envoyées ultérieurement au sujet des conditions d'évacuation de Bosanti, Sis et Aïntab et de l'échange des prisonniers français. Pour le moment, il faut assurer la suspension d'armes à partir de la matinée du 30 mai 1920.

\* \* \*

## ANNEXE N° 2

### *Traité de Sèvres (extraits).*

Article 27 :

II. — En Asie, les frontières de la Syrie seront fixées comme il suit :

1° A l'ouest et au sud...

2° Avec la Syrie : d'un point à choisir sur la rive orientale de la passe du Hassan Dede, à environ 3 kilomètres au nord-ouest du Karatash Burun vers le nord-est et jusqu'à un point à choisir sur le Djaihun Izmak à 1 kilomètre environ au nord de Babeli :

Une ligne à déterminer sur le terrain au Nord de Karatash ;

De là, et jusqu'à Kesikkale ;

Cours du Djaihun Ismak vers l'amont ;

De là vers le nord-est et jusqu'à un point à choisir sur le Djaihun-Izmak à environ 15 kilomètres à l'est sud-est de Karsbazar ;

Une ligne à déterminer sur le terrain passant au nord du Kara Tepe ;

De là, et jusqu'au coude de Djaihun Izmak, situé à l'ouest du Duldul Dagh,

Le cours du Djaihun Izmak vers l'amont ;

De là, dans une direction générale sud-est et jusqu'à un point à choisir sur l'Émir Husi Dagh à environ 15 kilomètres au sud-sud-ouest du Giaour Geul ;

Une ligne à déterminer sur le terrain passant à environ 18 kilomètres de la voie ferrée, et laissant à la Syrie Duldul Dagh ;

De là, vers l'est et jusqu'à environ 5 kilomètres au nord d'Urfa ;

Une ligne sensiblement droite à déterminer sur le terrain d'une direction générale ouest-est passant au nord des routes joignant les villes de Baghché, Aïntab, Biridjik et Urfa, et laissant ces trois dernières villes à la Syrie ;

De là vers l'est et jusqu'à l'extrémité sud-ouest du coude que fait le Tigre à environ 6 kilomètres au nord de Azekk (27 kilomètres à l'ouest de Djeziré Ibn-Omer).

Une ligne sensiblement droite à déterminer sur le terrain de direction générale ouest-est et laissant à la Syrie la ville de Mardin ;

De là et jusqu'à un point à choisir sur le Tigre entre le point de confluent du Khabur Su et du Tigre, et le coude du Tigre situé à 10 kilomètres environ, au nord de ce point ;

Le cours du Tigre vers l'aval, laissant à la Syrie l'île où est située la ville de Djeziré-Ibn-Omer.

Avec la Mésopotamie, etc.

\* \* \*

### ANNEXE N° 3

#### *Texte de l'accord de Londres.*

Entre les hautes parties contractantes soussignées :

Il a été convenu ce qui suit :

A. Cessation des hostilités et échange des prisonniers, dans les termes de l'annexe ci-joint.

B. Désarmement des populations et des bandes armées d'accord entre les commandements français et turc.

C. Constitution des forces de police (en utilisant la gendarmerie déjà formée sous le commandement turc, assisté d'officiers français mis à la disposition du gouvernement turc )

D. D'accord entre les commandements français et turc : Évacuation dans un délai d'un mois (après la cessation des hostilités) des territoires occupés par les troupes combattantes, au nord des frontières du traité de Sèvres. Les troupes turques se retireront les premières et occuperont, huit jours après l'évacuation, les localités évacuées par les troupes françaises.

Des dispositions transitoires seront prises, en ce qui concerne l'évacuation des territoires attribués à la Syrie par le traité de Sèvres et réincorporés à l'État turc par le présent accord, en raison de leur caractère ethnique.

En raison de l'état de guerre prolongé et des troubles profonds qui en sont résultés, les troupes françaises se retireront progressivement dans des conditions déterminées par les autorités françaises et turques réunies en commission, sur les bases générales suivantes : pacification effective, garantie de la sécurité des communications par voie ferrée entre l'Euphrate et le golfe d'Alexandrette, y compris le rétablissement des ouvrages d'art de l'Amanus et du pont de Djerablous, droit de suite militaire éventuel en cas d'attentats par des bandes, punition des coupables du guet-apens d'Ourfa.

E. Amnistie politique entière et maintien en fonctions du personnel administratif cilicien.

F. Engagement de protéger les minorités ethniques, de leur garantir l'égalité absolue des droits à tous égards et de tenir compte, dans une mesure

équitable, de la quotité des populations pour l'établissement, dans les régions à population mixte, d'un équilibre pour la constitution de la gendarmerie et de l'administration municipale.

G. Collaboration économique franco-turque, avec droit de priorité pour les concessions à accorder en vue de la mise en valeur et du développement économique de la Cilicie, des régions évacuées par les troupes françaises ainsi que des vilayets de Mamuret-el-Aziz, Diarbékir et Sivas, dans la mesure où cela ne serait pas effectué directement par le gouvernement ottoman ou les ressortissants ottomans à l'aide des capitaux nationaux.

Concession à un groupe français des mines d'Argana-Maden.

Les concessions comportant monopole ou privilège seront exploitées par des sociétés constituées selon la loi ottomane.

Association la plus large possible des capitaux ottomans et français (pouvant aller à 50 p. 0/0 du capital ottoman).

H. Institution d'un régime douanier approprié entre les régions turque et syrienne.

I. Maintien des œuvres scolaires et hospitalières françaises et des institutions d'assistance.

J. Le gouvernement français instituera un régime administratif spécial pour la région d'Alexandrette, où les populations ont un caractère mixte, et s'engage à donner aux habitants de race turque toutes facilités pour le développement de leur culture et l'emploi de la langue turque qui aura le caractère officiel, au même titre que les langues arabe et française.

K. Transfert à un groupe français de la section du chemin de fer de Bagdad entre les Portes de Cilicie et la frontière de Syrie.

Toutes les dispositions seront prises pour faciliter à tous égards l'utilisation du chemin de fer respectivement par les Turcs et les Français, au point de vue économique et militaire.

L. La frontière entre la Turquie et la Syrie partira d'un point à choisir sur le golfe d'Alexandrette, immédiatement au sud de la localité de Payas et se dirigeant sensiblement en ligne droite vers Meidan Ekbès (la station du chemin de fer et la localité restant à la Syrie);

De là, la frontière s'inclinera vers le sud-est, de manière à laisser à la Syrie la localité de Marsova et à la Turquie celle de Karnaba, ainsi que la ville de Killis.

De là, la frontière rejoindra la voie ferrée à la station de Chotenberg. Ensuite, la frontière suivra la voie ferrée de Bagdad, dont la plate-forme restera en territoire ottoman jusqu'à Nizibin.

Puis, la frontière rejoindra le coude du Tigre au nord d'Azekh et suivra le Tigre jusqu'à Djezireh-ibn-Omar.

La ligne des douanes turques sera installée au nord de la voie et la ligne des douanes françaises au sud

## ANNEXE

ARTICLE PREMIER. — En attendant la conclusion imminente, entre les hautes parties contractantes, d'un accord plus général, toutes opérations militaires actives seront entièrement arrêtées sur le front de Cilicie, et sur les confins de la Turquie et de la Syrie, dès la réception des ordres donnés à cet effet à leurs troupes respectives, tant par les autorités françaises que par les autorités d'Angora, et au plus tard dans le délai d'une semaine.

Pour hâter cette suspension d'hostilités, les chefs d'unités françaises ou turques feront connaître, dès qu'elles en seront avisées, aux forces adverses qui leur sont opposées, la signature des présentes et l'arrêt des opérations.

ART. 2. — Dès réception des ordres urgents qui seront donnés par les deux hautes parties contractantes, les prisonniers respectifs, ainsi que toutes personnes, françaises ou turques, détenues à la suite des hostilités, seront remises en liberté et reconduites aux frais de la partie qui les détient aux avant-postes ou dans telle ville la plus proche qui sera désignée à cet effet. Il ne sera fait exception que pour les criminels de droit commun, dont le cas sera réservé pour un examen en commun.

ART. 3. — La présente convention est conclue sans limitation de durée, la reprise d'hostilités ne pouvant avoir lieu de part et d'autre qu'après dénonciation en règle un mois à l'avance. Pendant la suspension des hostilités, les parties s'engagent à s'abstenir de tout renforcement d'effectifs et de toutes mesures tendant à améliorer leurs positions respectives; les seuls transports militaires autorisés seront ceux de relèves normales, ainsi que ceux qui concernent le ravitaillement et l'entretien des troupes.

Fait à Londres, en double original

le 9 mars 1921.

\* \* \*

## ANNEXE N° 4

*Texte de l'accord d'Angora.*

ARTICLE PREMIER. — Les hautes parties contractantes déclarent que, dès la signature du présent accord, l'état de guerre aura cessé entre elles; les armées, les autorités civiles et les populations en seront immédiatement avisées.

ART. 2. — Dès la signature du présent accord, les prisonniers de guerre respectifs ainsi que toutes les personnes françaises ou turques détenues ou emprisonnées, seront remis en liberté, et reconduits, aux frais de la partie qui les détient, dans la ville la plus proche qui sera désignée à cet effet. Le bénéfice de cet article s'étend à tous les détenus et prisonniers des deux

parties, quels que soient la date et le lieu de détention, d'emprisonnement ou de capture.

ART. 3. — Dans un délai maximum de deux mois à partir de la signature du présent accord, les troupes turques se retireront au nord et les troupes françaises au sud de la ligne désignée à l'article 8.

ART. 4. — L'évacuation et la prise de possession qui auront lieu dans le délai prévu à l'article 3, seront effectuées selon les modalités à fixer d'un commun accord par une commission mixte nommée par les commandants militaires de deux parties.

ART. 5. — Une amnistie plénière sera accordée par les deux parties contractantes dans les régions évacuées, dès leur prise de possession.

ART. 6. — Le gouvernement de la grande Assemblée nationale de Turquie déclare que les droits des minorités solennellement reconnus dans le pacte national seront confirmés par lui sur la même base que celle établie par les conventions conclues à ce sujet entre les puissances de l'Entente, leurs adversaires et certains de leurs alliés.

ART. 7. — Un régime administratif spécial sera institué pour la région d'Alexandrette. Les habitants de race turque de cette région jouiront de toutes les facilités pour le développement de leur culture. La langue turque y aura le caractère officiel.

ART. 8. — La ligne mentionnée à l'article 3 est fixée et précisée comme suit : la ligne frontière partira d'un point à choisir sur le golfe d'Alexandrette immédiatement au sud de la localité de Payas et se dirigera sensiblement vers Meidan Ekbès (la station du chemin de fer et la localité restant à la Syrie).

De là, elle s'infléchira vers le sud-est, de manière à laisser à la Syrie la localité de Marsova et à la Turquie celle de Karnoba, ainsi que la ville de Killis; de là, elle rejoindra la voie ferrée à la station de Tchoban-Bey. Puis elle suivra la voie ferrée de Bagdad dont la plate-forme restera sur le territoire turc jusqu'à Nouseibine; de là, elle suivra la vieille route entre Nouseibine et le Djéziré-ibn-Omer, où elle rejoindra le Tigre. Les localités de Nouseibine et de Djéziré-ibn-Omer, ainsi que la route, resteront à la Turquie; mais les deux pays auront les mêmes droits pour l'utilisation de cette route.

Les stations et gares de la section entre Tchoban-Bey et Nouseibine appartiendront à la Turquie comme faisant partie de la plate-forme du chemin de fer.

Une commission composée de délégués des deux parties sera constituée dans un délai d'un mois à partir de la signature du présent accord, pour fixer la ligne sus-mentionnée. Cette commission procédera aux travaux dans le même délai.

ART. 9. — Le tombeau de Suleiman Chah, le grand-père du Sultan Osman, fondateur de la dynastie ottomane (tombeau connu sous le nom de Turc Mézari) situé à Djaber-Kalessi, restera avec ses dépendances la propriété de la Turquie, qui pourra y maintenir des gardiens et y hisser le drapeau turc.

ART. 10. — Le gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie accepte le transfert de la concession de la section du chemin de fer

de Bagdad entre Bozanti et Nouseibine ainsi que des divers embranchements construits dans le vilayet d'Adana, à un groupe français désigné par le gouvernement français avec tous les droits, privilèges et avantages, attachés aux concessions, en particulier en ce qui concerne l'exploitation et le trafic.

La Turquie aura le droit de faire ses transports militaires par chemin de fer de Meidan-Ekbès à Tchoban-bey dans la région syrienne, et la Syrie aura le droit de faire ses transports militaires par chemin de fer de Tchoban-bey jusqu'à Nouseibine, dans le territoire turc.

Sur cette section et ces embranchements, aucun tarif différentiel ne pourra être établi en principe. Cependant, les deux gouvernements se réservent le droit d'étudier, le cas échéant, d'un commun accord, toute dérogation à cette règle qui deviendrait nécessaire.

En cas d'impossibilité d'accord, chaque partie reprendra sa liberté d'action.

ART. 11. — Une commission mixte sera instituée, après la ratification du présent accord, en vue de conclure une convention douanière entre la Turquie et la Syrie. Les conditions ainsi que la durée de cette convention seront déterminées par cette commission. Jusqu'à la conclusion de la convention précitée, les deux pays conserveront leur liberté d'action.

ART. 12. — Les eaux du Kouveik seront réparties entre la ville d'Alep et la région au nord restée turque, de manière à donner équitablement satisfaction aux deux parties. La ville d'Alep pourra également faire à ses frais une prise d'eau sur l'Euphrate en territoire turc pour faire face aux besoins de la région.

ART. 13. — Les habitants sédentaires ou semi-nomades ayant la jouissance de pâturages ou ayant des propriétés de l'un ou de l'autre côté de la ligne fixée à l'article 8 continueront comme par le passé à exercer leurs droits. Ils pourront, pour les nécessités de leur exploitation, librement et sans payer aucun droit de douane et de pâturage, ni aucune taxe, transporter d'un côté à l'autre de cette ligne leur bétail avec le croît, leurs instruments, leurs outillages, leurs semences, et leurs produits agricoles, étant bien entendu qu'ils sont tenus de payer les droits et taxes y relatifs dans le pays où ils sont domiciliés.

\* \* \*

#### ANNEXE N° 5

*Lettre de Youssouf Kemal Bey, ministre des Affaires Etrangères du gouvernement de la Grande Assemblée Nationale d'Angora, à M. Franklin-Bouillon.*

Angora, 20 octobre,

Excellence,

Je me plais à espérer que l'accord conclu entre le Gouvernement et la Grande Assemblée Nationale de Turquie et le gouvernement de la Répu-

blique Française, en vue de réaliser une paix définitive et durable, aura pour conséquence de rétablir et de consolider les relations étroites qui ont existé dans le passé, entre les deux nations, le gouvernement de la République Française s'efforçant de résoudre dans un esprit de cordiale entente toutes les questions ayant trait à l'indépendance et à la souveraineté de la Turquie.

Le gouvernement de la Grande Assemblée, désireux d'autre part de favoriser le développement des intérêts matériels entre les deux pays, me charge de vous déclarer qu'il est disposé à accorder la concession des mines de fer, de chrome et d'argent se trouvant dans la vallée de Harchite, pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf ans, à un groupe français qui devra procéder, dans un délai de cinq ans à partir de la signature du présent accord, à l'exploitation de cette concession par une société constituée conformément aux lois turques, jusqu'à concurrence de 50 p. 0/0.

En outre, le gouvernement turc est prêt à examiner avec la plus grande bienveillance les autres demandes qui pourraient être formulées par des groupes français relativement à la concession de mines, voies ferrées, ports et fleuves, à condition que les dites demandes soient conformes aux intérêts réciproques de la Turquie et de la France.

D'autre part, la Turquie désire profiter de la collaboration des professeurs spécialistes français dans ses écoles professionnelles. A cet effet, elle fera connaître plus tard l'étendue de ses besoins au gouvernement français.

Enfin la Turquie espère que, dès la conclusion de l'accord, le gouvernement français voudra bien autoriser les capitalistes français à entrer en relations économiques et financières avec le gouvernement de la Grande Assemblée Nationale de Turquie.

\* \* \*

#### ANNEXE N° 6

*Aide-mémoire remis par lord Curzon au comte de Saint-Aulaire.*

Sans date (1<sup>er</sup> avril).

*Première partie :*

1° L'accord d'Angora est une paix séparée contraire au pacte de Londres de novembre 1915, qui interdit aux alliés de contracter des accords séparés; 2° ces accords séparés ne sont pas compatibles avec l'efficacité d'une entente; 3° l'accord d'Angora affaiblit l'autorité de la France dans le règlement d'ensemble, par les alliés, des questions d'Orient.

*Deuxième partie :*

1° Les minorités cessent d'être protégées, contrairement au mandat qui avait été donné à la France; 2° le retrait des troupes françaises mentionné au paragraphe 3 dans le délai de deux mois, est contraire à l'accord tripartite; 3° la ligne de chemin de fer, en vertu de l'accord du 20 octobre,

passé en territoire turc et perd les garanties qu'elle offrait alors qu'elle était tout entière en zone française; 4° les concessions économiques sont contraires à l'accord tripartite; 5° la lettre de Youssouf Kemal bey comporte une réponse.

\* \* \*

#### ANNEXE N° 7

*Note communiquée par l'ambassade britannique à Paris.*

Il a été couramment déclaré dans la presse française, la semaine dernière : A) que l'accord conclu par M. Franklin-Bouillon à Angora ne différerait que peu, sinon pas du tout, de celui auquel M. Briand était arrivé avec Bekir Sami Bey à Londres, en mars dernier, et que, B) le gouvernement de Sa Majesté britannique n'avait jamais opposé aucune objection à cet accord, à l'exception peut-être d'objections purement verbales et dont il n'existe aucune trace écrite.

En présence de ces assertions répétées, l'ambassade de Sa Majesté éprouve l'obligation d'exposer les faits tels qu'ils sont.

L'accord Franklin-Bouillon contient les dispositions nouvelles suivantes :

1° La cessation de l'état de guerre, à laquelle se réfère l'article premier de cet accord, implique évidemment la conclusion de la paix entre le gouvernement français et le gouvernement d'Angora et la reconnaissance du second de ces gouvernements par le premier comme étant l'autorité souveraine en Turquie.

2° L'admission par la France, dans l'article 6, des exigences des nationalistes relativement à la protection des minorités, exigences qui diffèrent sensiblement des conditions prévues dans le Traité de Sèvres.

3° La modification dans l'article 8 de la frontière entre Nisibine et le Tigre.

4° Le droit donné aux Turcs de faire usage du chemin de fer de Bagdad en territoire syrien pour assurer des transports militaires;

5° La lettre adressée à M. Franklin Bouillon par Youssouf Kemal, dans laquelle l'appui de la France à la Turquie dans les questions d'indépendance et de souveraineté est rattaché à des promesses de concessions variées, va beaucoup plus loin que ce qui était prévu dans l'agrément français avec Békir Sami.

En ce qui concerne le second point (B) il est tout à fait inexact de déclarer que le Gouvernement de Sa Majesté n'ait opposé aucune objection à l'accord Békir Sami.

Le 1<sup>er</sup> avril, l'ambassadeur de Sa Majesté a laissé au Quai d'Orsay un aide-mémoire protestant contre la conclusion par le gouvernement français d'un accord avec l'un des ennemis communs des alliés. Le texte de l'accord fut ultérieurement communiqué à lord Harding par le ministre des Affaires

Étrangères et transmis à lord Curzon qui, dans une conversation avec l'ambassadeur français le 19 avril, éleva de fortes objections contre l'accord, à la fois pour des raisons d'ordre général et pour des raisons d'ordre particulier, objections qui furent sans doute transmises au Quai d'Orsay par M. le comte de Sainte-Aulaire. La raison pour laquelle le gouvernement de Sa Majesté n'a pas insisté davantage sur ces objections à l'accord Békir Sami, c'est que cet accord n'a jamais été ratifié.

\* \* \*

#### ANNEXE N° 8

##### *Proclamation aux habitants de la Cilicie (Extraits).*

Chrétiens de Cilicie,

On vous a dit que l'amnistie restera sans effet; c'est faux.

*L'amnistie est totale et immédiate.* Le passé est mort ou oublié, personne, absolument personne, ne peut être inquiété.

On vous a dit que vous ne pourriez plus vous déplacer librement; c'est faux.

L'accord vous assure la *liberté complète de vos personnes* comme le *respect de vos biens*. Vous avez d'ailleurs tous reçu des passeports des autorités françaises; le gouvernement d'Angora les respectera absolument.

On vous a dit que la loi vous prendra immédiatement par réquisition 40 pour cent de vos biens; c'est faux.

*Cette loi de réquisition* appliquée pendant la campagne de la Sakaria est maintenant abrogée. *Elle n'existe plus.*

On vous a dit que vous allez être immédiatement enrôlés; c'est faux.

Les autorités turques ont pris les dispositions nécessaires pour que la *conscription ne soit pas appliquée pendant trois mois au moins après la fin de l'occupation française, qui cessera le 4 janvier 1922.* Et nous voulons espérer que la paix générale sera rétablie avant la fin de la période prévue.

En outre, l'accord stipule pour vous toutes les garanties générales assurées aux minorités dans les pays d'Europe, en vertu des traités conclus par les puissances alliées après la grande guerre.

*Les deux gouvernements se sont engagés d'honneur à faire respecter ces garanties.* Leur parole ne vaut-elle pas mieux que celle des agitateurs qui vous poussent à fuir aujourd'hui et vous abandonneront demain après avoir ruiné vous et vos familles?

*Dès maintenant une Commission franco-turque où sont représentées toutes vos communautés a été nommée pour garder les propriétés abandonnées. Tout acte de pillage sera impitoyablement réprimé.* Musulmans et Chrétiens doivent également respecter la loi.

Et maintenant, réfléchissez, revenez au calme, rentrez dans vos maisons qui vous attendent. La liberté et la justice sont assurées à tous.

Signé : H. FRANKLIN-BOUILLON.

HAMID BEY,  
MOUEDDINE PACHA.

Adana, le 23 septembre 1921.

\* \* \*

### SOURCES

- Archives du Haut-Commissariat de la République à Beyrouth.*  
*Bulletins du Service des Renseignements de Syrie.*  
*Rapports, ordres et bulletins de la 1<sup>re</sup> division du Levant.*  
*Historique du 412<sup>e</sup> régiment d'infanterie.*  
*Journal de marche du Commandant Mesnil (Mss).*  
*Colonel Brémond : La Cilicie en 1919 et 1920. Paris, Imprimerie Nationale, 1921.*  
*Correspondance, notes et souvenirs personnels de l'auteur.*